

Collection
Études théoriques

no **ET1114**

**Revue de littérature et périodisation
de l'histoire moderne des fondations
philanthropiques en Europe et aux
États-Unis : Les cinq âges d'or de la
philanthropie**

Mathieu Charbonneau
Doctorant, Université Carleton

Sous la direction de Jean-Marc Fontan
Sociologie – UQAM

Janvier 2012



Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Études théoriques - no ET1114

« Revue de littérature et périodisation de l'histoire moderne des fondations philanthropiques en Europe et aux États-Unis : Les cinq âges d'or de la philanthropie »

Mathieu Charbonneau, Doctorant, Université Carleton
Sous la direction de Jean-Marc Fontan, Sociologie, UQAM

ISBN : 978-2-89605-334-6

Dépôt légal : 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.crisis.uqam.ca>.

Juan-Luis Klein
Directeur

PRÉSENTATION DU PHILAB

Le Laboratoire montréalais de recherche sur la philanthropie subventionnaire canadienne (PhiLab – anciennement LaboMTL) a été pensé en 2014 dans le cadre de la conception de la demande de financement du projet développement de partenariat CRSH intitulé "Innovation sociale, changement sociétal et Fondations subventionnaires canadiennes". Depuis ses débuts, le Laboratoire constitue un lieu de recherche, de réseautage et de mobilisation des connaissances des fondations canadiennes. Des recherches conduites en partenariat permettront la coproduction de nouvelles connaissances dédiées à une diversité d'acteurs: des représentants gouvernementaux, des chercheurs universitaires, des représentants du secteur philanthropique et leurs organisations affiliées ou partenaires.

Le PhiLab réalise des activités de recherche action et de recherche fondamentale sur des thèmes, des questions et des enjeux liés à l'histoire et au développement de la philanthropie subventionnaire. La posture adoptée pour conduire les activités du PhiLab s'inspire des apports théoriques des premiers penseurs de l'approche pragmatique étatsunienne et des développements méthodologiques proposés par l'organisme ATD Quart Monde.

Nous concevons le PhiLab comme un lieu où se déploie la mission scientifique, tant dans ses dimensions fondamentale, collaborative (avec) qu'appliquée. Vous trouverez sur le site du PhiLab à la fois des contributions:

- de chercheur.e.s, sur des enjeux de recherche fondamentale ;
- d'acteurs du secteur philanthropique (mémoire, prise de position) sur des enjeux qui les mobilisent ;
- et des contributions co-construites, grâce à un processus de recherche action, de recherche collaborative ou de recherche partenariale.

Les deux projets principaux sont:

- Le Projet de développement de partenariat CRSH

Ce projet vise à comprendre le rôle et la contribution que les fondations subventionnaires canadiennes (FSC) jouent lorsqu'il s'agit d'aider à identifier, à concevoir, et à mobiliser les ressources appropriées. Ce projet de recherche d'une durée de trois ans, portant sur le développement de partenariats, désire explorer l'impact social des fondations privées, publiques, et communautaires au Canada est articulé autour de quatre axes: l'état de la philanthropie au Canada; l'aspect juridique et le processus de gouvernance, les études de cas sur la collaboration; et enfin la perspective internationale sur les fondations subventionnaires, les divergences et la collaboration.

- Le projet BEATI

Cette recherche se décline en deux axes :

Le premier axe de recherche s'emploie à caractériser les pratiques de la Fondation Béati à partir d'entrevues semi-directifs avec les membres de la fondation et d'observations ethnographiques

de ses activités (sélections des projets, visites aux groupes soutenus, réunions de travail et de réflexion). Le second axe de recherche vise à analyser la relation que la Fondation établit avec les groupes qu'elle soutient, en saisissant notamment la manière dont les groupes soutenus vivent cet accompagnement.

Site du Philab: <https://rpc.uqam.ca>

PRÉSENTATION DE L'IUPE



La présente étude s'inscrit dans les travaux conduits par l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs* (IUPE).

La mission de l'Incubateur universitaire *Parole d'excluEs* consiste à croiser des savoirs et des pratiques pour permettre un accompagnement critique auprès de démarches montréalaises de mobilisation citoyenne par le logement social.

Cette mission se décline en deux champs d'intervention.

- Un champ centré sur des préoccupations académiques où le dispositif Incubateur universitaire constitue un mode spécifique de production des connaissances fondé sur le croisement des savoirs.
- Un champ d'application centré sur des partenariats concrets avec des acteurs/projets. Le partenariat développé entre l'Incubateur universitaire de l'UQAM et *Parole d'excluEs* est une réalisation concrète de ce champ d'application.

Depuis septembre 2007, l'équipe de l'IUPE s'est investie dans deux démarches partenariales de mobilisation par le logement social :

- une première, sur l'Îlot Pelletier, à partir de septembre 2007 ;
- une deuxième, sur l'Îlot Biscuiterie Viau, à partir de juin 2008.

Pour chaque lieu d'intervention, l'Incubateur a délégué un représentant universitaire sur le Comité promoteur en charge d'accompagner chaque démarche locale de mobilisation par le logement social.

Pour plus d'information sur le projet *Parole d'excluEs* et l'IUPE, consultez les sites Internet suivants :

- Blog PE : <http://paroledexclues.site11.com/>
- Blog IUPE : <http://iupe.wordpress.com/>



NOTES SUR L'AUTEUR

Mathieu CHARBONNEAU est doctorant en sociologie et en économie politique au Département de sociologie et d'anthropologie et au *Institute of Political Economy* de l'Université Carleton (Ottawa). Il est également diplômé du département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	11
1. LA NAISSANCE DU CAPITALISME À LA FIN DE LA RENAISSANCE : LE TOURNANT DU XVII ^{ÈME} SIÈCLE ...	15
1.1 Du Moyen Âge à la Renaissance : la fondation entre charité et philanthropie.....	17
1.2 De la Réforme protestante à l'État absolutiste : la sécularisation de la charité dans la modernité.....	18
1.3 De la charité à la philanthropie en Angleterre ?.....	19
2. LE XVIII ^{ÈME} SIÈCLE : RETOUR DE LA PAIX ET DE LA STABILITÉ EN EUROPE ET CROISSANCE DU CAPITALISME FINANCIER ANGLAIS.....	21
2.1 Une évolution différente sur le continent ?.....	22
2.2 Le cas de la France : des conceptions alternatives du progrès et de la philanthropie sur le continent.....	23
2.3 Les premières fondations états-uniennes et les racines lointaines de l'« État minimal ».....	25
3. L'ÈRE VICTORIENNE OU LE « COURT XIX ^{ÈME} SIÈCLE ».....	27
3.1 Les conséquences de la Révolution industrielle : l'intégration de la charité sécularisée à la société libérale.....	28
3.2 De la moralité victorienne à la <i>Charity Organization Society</i> de Londres : la faillite du don charitable et de la philanthropie ?.....	29
3.3 Le contexte états-unien au sortir de la Guerre de sécession.....	31
3.4 La transition états-unienne de la charité à la philanthropie au milieu du XIX ^{ÈME} siècle.....	32
4. L'INDUSTRIALISATION RAPIDE DES ÉTATS-UNIS : LE TOURNANT DU XX ^{ÈME} SIÈCLE.....	35
4.1 Aperçu de l'historiographie de la fondation et la philanthropie aux États-Unis : progrès ou nuisance ?.....	38
4.2 Le passage décisif de la charité à la philanthropie : la philanthropie scientifique.....	39
4.3 Les trois périodes de l'histoire des fondations aux États-Unis selon Dowie.....	40
4.4 La fondation philanthropique à la base d'un « système national privé de réforme sociale ».....	42
4.5 La fondation philanthropique dans la construction de la technocratie états-unienne : main basse sur les sciences sociales et reproduction de l'élite et de l'hégémonie de classe ?.....	44
4.6 Conclusion partielle sur la fondation philanthropique états-unienne.....	47

5. LE TOURNANT DU XXI ^{ÈME} SIÈCLE : DES ANNÉES 1980 À AUJOURD'HUI	49
5.1 La culture de l'élite philanthropique durant l'administration Reagan : philanthropie et intérêts de classes	51
5.2 Vers une mutation communicationnelle et marchande de la charité ?	53
5.3 Le retour en force d'une philanthropie stratégique : de l'intervention à la prévention ?	54
5.4 Philanthropie à capital de risque, investisseur social et philanthrocapitalisme.....	56
CONCLUSION RÉCAPITULATIVE	59
BIBLIOGRAPHIE	67

INTRODUCTION

Approche et questions de méthodes

Depuis quelques années, un constat se dégage au sein du milieu universitaire québécois concernant l'insuffisance des connaissances au sujet des fondations philanthropiques (Fontan, Lévesque et Charbonneau, 2011). Malgré l'ancienneté du phénomène – la première fondation canadienne, la Fondation de la famille J.W. McConnell, ayant été fondée à Montréal en 1937 –, peu de recherches sont à ce jour disponibles sur la philanthropie au Canada et au Québec. Il apparaît donc nécessaire de prendre un recul socio-historique pour ensuite mieux appréhender ce champ de recherches émergent. Dans ce contexte, la présente contribution propose une revue de littérature de l'histoire moderne de la fondation et de la philanthropie en Europe et aux États-Unis structurée à travers une périodisation historique.

Dans ce qui suit, nous constaterons que l'histoire de la philanthropie est consubstantielle des dynamiques matérielles et des structures institutionnelles qui rendent cette pratique possible en premier lieu : l'accumulation des richesses et du capital d'un côté, et la firme et la fondation de l'autre. Depuis l'avènement de la modernité capitaliste, le phénomène de la philanthropie s'inscrit en effet à la remorque de l'accumulation du capital, de la structure des inégalités et des innovations institutionnelles et technologiques. Nous appréhendons donc le philanthrope, malgré sa puissance propre, comme un agent social historiquement et institutionnellement situé. Autrement dit, son esprit d'entreprise et son sens des affaires sont entièrement dépendants des structures politico-économiques de même que des formes organisationnelles et institutionnelles à sa disposition dans le temps et l'espace.

Dans la littérature, cette approche n'est toutefois pas totalement originale : deux analyses viennent appuyer notre démarche. D'un côté, Guilhot (2006) soutient que, loin de s'opposer à l'accumulation du capital, la philanthropie en émane directement. À son sens, philanthropie et reproduction du capital s'inscrivent même en relation de continuité¹. Il s'agit ainsi d'appréhender les pratiques philanthropiques en considérant que « la philanthropie est un phénomène de second ordre qui ne peut se concevoir que sur le fond d'une pratique d'accumulation de la richesse, qui est nécessairement première. » (Guilhot, 2006 : 8). Dans ce cadre, explique Guilhot, la violence de l'accumulation analysée par Marx serait la condition de nécessité de la « dépense noble » étudiée par Mauss. Devant l'autonomisation de la philanthropie par rapport à ses assises

¹ Guilhot (2006 : 43) fera un pas de plus en proposant qu'on « ne peut donc comprendre les fonctions sociales de la philanthropie sans procéder à une sociologie du champ économique et de l'accumulation financière qui en est à l'origine. »

économiques, il apparaît nécessaire de rétablir analytiquement le lien fondamental et réel entre philanthropie et capital (*ibid.* : 12). De l'autre côté, loin d'adopter un cadre d'analyse anti-utilitariste² et marxien, Bishop et Green (2008) vont quant à eux observer que les époques de création massive de richesses coïncident avec des vagues intenses de dons philanthropiques : « *it seems to be a feature of capitalism that golden ages of wealth creation give rise to golden ages of giving* » (Bishop et Green, 2008 : 21). Malgré leur posture libérale, ils reconnaissent en outre que les « âges d'or de la philanthropie » émergeront dans le contexte d'agitations politiques perçues comme menaces envers l'ordre capitaliste (*ibid.*). Il n'y aurait en somme aucune raison de voir un paradoxe là où il n'y en a pas – comme le font certains (par exemple Dowie, 2001 : x) –, soit entre le développement concomitant du secteur caritatif et des actifs des fondations philanthropiques d'une part, et l'accroissement des inégalités de l'autre³.

Dans cette revue de littérature, nous reprenons la périodisation développée par Bishop et Green (2008), laquelle est structurée en cinq temps : les trois premières époques en Europe et les deux dernières aux États-Unis. Ces auteurs proposent quatre critères permettant de circonscrire un *âge d'or de la philanthropie*. Premièrement, leur constat général soutient qu'une des caractéristiques de l'histoire du capitalisme correspond à la coïncidence d'âges d'or de création de richesse et d'âges d'or de la philanthropie. Deuxièmement, les âges d'or de la philanthropie émergeront dans le contexte de bouleversements sociopolitiques perçus comme menaces envers l'ordre social et le pouvoir capitalistes (Bishop et Green, 2008 : 21). Troisièmement, chacun des âges d'or se serait conclu par un renforcement de la position de l'État dans la société et donc par une diminution des activités philanthropiques (*ibid.* : 28). Quatrièmement, et surtout, ces périodes d'intensification de production de richesses et d'expansion de la philanthropie dépendraient d'innovations majeures dans l'économie et dans les affaires ; la créativité entrepreneuriale auraient ainsi permis l'application d'idées et de pratiques nouvelles au champ philanthropique et par contrecoup au tiers secteur.

Nous reprendrons ici la périodisation de Bishop et Green tout en la nuancant et en l'enrichissant. Notre malaise principal envers cette périodisation des âges d'or de la philanthropie réside dans la question de l'État. Dit simplement, plus d'État ne signifie pas automatiquement moins de philanthropie, et vice versa. Par exemple, le renouveau contemporain de la philanthropie dans le cadre de la régulation néolibérale ne coïncide pas avec une diminution du rôle de l'État, que ce soit dans la société en général ou dans l'économie en particulier. En effet, l'État s'inscrit régulièrement comme partenaire collaborant avec les fondations philanthropiques ; au Québec, le cas contemporain de la Fondation Lucie et André Chagnon est sur ce point exemplaire. Nous reconnaissons néanmoins qu'il s'agirait d'une véritable « constante » que d'observer dans l'histoire du capitalisme une forte interdépendance de l'État et de la philanthropie. Les crédits

² Pour une intéressante critique anti-utilitariste de la critique anti-utilitariste maussienne, voir Guilhot (2006).

³ Sur la philanthropie comme source d'injustice chez John Stuart Mill et Jane Addams, voir Fischer (1995).

d'impôts et les déductions fiscales accordés aux fondations philanthropiques constituent en fait une dépense fiscale pour l'État (Pineault, 1996) : le champ de la philanthropie, comme le tiers secteur d'ailleurs, n'est donc pas *a priori* totalement en contrôle de ses moyens organisationnels et de ses ressources financières. Il serait même nécessaire de reconnaître que les fondations philanthropiques gèrent en fait des fonds publics (Alepin, 2011), leurs ressources financières provenant à la fois d'avantages fiscaux, de dons privés et du financement étatique. À travers leurs interactions, l'État et le marché seraient donc les premières instances de régulation de l'allocation des ressources philanthropiques et caritatives (Prewitt, 2006).

Enfin, la méthode que nous mobiliserons dans l'établissement des éléments clés des âges d'or de la philanthropie vise à allier compréhension et explication des pratiques philanthropiques. D'un côté, nous nous intéresserons aux aspects symboliques de la philanthropie, conformément à la visée d'une sociologie compréhensive, en relevant les significations que les acteurs philanthropiques donnent à leurs pratiques. Sur ce plan, une des problématiques fondamentales dans l'étude de la philanthropie, du don, de la charité et de la générosité ou de l'altruisme, est certainement celle du dualisme et des rapports entre *intentions* et *actions* (voir Veyne, 1976 : 67). En effet, nous considérons que les intentions du philanthrope, et également les justifications qu'il donne de ses actions ainsi que la légitimité de celles-ci, détermineront ou du moins influenceront ses « champs d'intervention » privilégiés. D'autre part, nous souhaitons replacer ces aspects symboliques de la pratique philanthropique au sein des réalités et des processus matériels et institutionnels qui les rendent possibles. Nous discuterons ainsi des dynamiques et mécanismes d'accumulation qui permettent la constitution des grandes fortunes mobilisées par les philanthropes. Nous mettrons du coup en relief les formes institutionnelles et organisationnelles de même que les innovations économiques, financières et technologiques à l'origine de l'accumulation du capital et par ricochet des pratiques philanthropiques correspondantes. Autrement dit, cette revue de littérature tente de soulever la problématique des rapports essentiels que la philanthropie entretient avec l'État et le marché⁴. En somme, contre la *three failures theory* (voir Powell et Steinberg, 2006 ; Prewitt, 2006), nous suggérons qu'il soit impossible restreindre le phénomène de la fondation philanthropique aux limites du « secteur à but non lucratif »⁵.

Suite à la présentation de cette revue de littérature à travers les cinq âges d'or de la philanthropie de Bishop et Green (2008), nous concluons avec une synthèse de ladite périodisation.

⁴ Prewitt (2006 : 360) indique que «*the porous boundary between the market and foundations [is not] new to today's entrepreneurial philanthropy.*».

⁵ Prewitt (*ibid.* : 361) reconnaît pourtant que : «*the organizational forms taken by philanthropy, especially the quasi permanent foundation, have been conditioned by state and market formation.*»

1. LA NAISSANCE DU CAPITALISME À LA FIN DE LA RENAISSANCE : LE TOURNANT DU XVII^{ÈME} SIÈCLE

Dans ses remarques sur l'histoire longue de la fondation, Coing (1981) montre que, tout au long de l'histoire de la civilisation occidentale, les structures légales des fondations sont demeurées relativement stables. Sous son acception étroite, on a historiquement désigné par « fondation » une forme de fiducie (« *trust* »), et plus largement une corporation de charité organisée de manière indépendante et privée (Coing, 1981). Ainsi, ce qui expliquerait la faible diversité historique des structures légales des fondations tient à sa fonction propre, précisément indépendante de l'État, des fonctionnaires et des politiciens, celle de permettre à un individu ou à une famille d'atteindre des objectifs donnés au moyen d'aptitudes et de ressources privées. Sur près de 2 000 ans, l'histoire des fondations aurait de plus été fortement influencée par la religion, alors que leurs interventions dans le domaine de l'éducation et la recherche, beaucoup plus récentes, ne remontent qu'à quelques siècles (*ibid.* : 271). Étymologiquement, le mot « fondation » est dérivé du latin classique « *fundatio* », terme technique renvoyant évidemment au champ de l'architecture. En latin médiéval par contre, sa définition – « *ex proprio fundo ecclesiam, monasterium construere, dotare* » (cité dans *ibid.*) – renvoie à des origines ecclésiastiques.

Mais Coing remonte d'abord plus tôt dans l'histoire du droit occidental et souligne que les origines de la fondation doivent être indirectement rapportées aux pratiques païennes de la Grèce et de la Rome antiques et à leurs croyances voulant que l'existence humaine se prolonge au-delà de la mort, et qu'il faille par conséquent cultiver et nourrir l'esprit du défunt⁶. C'est cependant dans le droit coutumier de la Rome classique que l'on retrouve des inscriptions faisant référence à une institution se rapprochant de la fondation, une forme légale informelle ressemblant à une fiducie en tant que forme de propriété gérée par une personne ou une entité pour le bénéfice d'un tiers⁷. Peu après, au début de l'ère chrétienne, le culte des esprits fut graduellement abandonné puis remplacé par la conviction que l'accomplissement de « bonnes actions » sur terre – le Bien, c'est-à-dire principalement l'assistance aux pauvres, aux malades et aux personnes âgés – influence le sort de l'âme, immortelle, une fois dans l'au-delà. Par exemple, il pouvait être du devoir du Chrétien que de prévoir laisser ses possessions par entente testamentaire à des institutions charitables. Dès le règne de l'empereur byzantin Justinien, ce type de pratiques coutumières chrétiennes fut réglementé par différentes interventions législatives. Ainsi, selon Coing, une nouvelle forme institutionnelle vit le jour durant l'empire chrétien : « *the organization of an independent legal entity, an organization which in modern English law is called a charitable corporation.* » (*ibid.* : 273).

⁶ Sur les rapports entre l'évergétisme antique gréco-romain, les pratiques païennes d'assistance civique et la charité chrétienne, voir Veyne (1976).

⁷ Au sujet de la fiducie, voir notamment Lefrançois (2009) et Montagne (2006).

A fortiori, l'émergence de cette forme de fondation corporative et indépendante progressa davantage sous le droit canon au cours du Moyen Âge : pensons notamment à l'instauration des universités médiévales. Il est donc permis de croire, avec Coing, que c'est l'Église catholique qui fut pour une grande part le maître d'œuvre du développement de la structure légale de la fondation sous sa forme moderne⁸. Pourtant, si la fondation, en tant que structure institutionnelle, est millénaire, les pratiques auxquelles elle a donné lieu sont quant à elles caractérisées par une historicité. Dans cette synthèse des cinq âges d'or de la philanthropie, nous verrons justement que l'histoire moderne de la pratique philanthropique correspond à l'histoire du capitalisme, et qu'il s'agit en outre de l'histoire de la sécularisation, de la rationalisation et de l'organisation de la charité chrétienne, puis de son intégration à la société libérale sous la forme de nouvelles pratiques philanthropiques instituées dans la fondation moderne.

D'après Bishop et Green (2008), le premier âge d'or de la philanthropie est apparu dans les cités-États européennes où des fortunes familiales, marchandes et financières, s'autonomisèrent progressivement face à l'autorité royale et au pouvoir de l'Église. Par ailleurs, ils indiquent également que, dans le cas de l'Angleterre se remettant alors des suites de la peste noire, une révolution agraire permit l'affranchissement d'un nombre important de paysans dorénavant indépendants de tout seigneur. La générosité des riches marchands vint donc pallier à l'absence d'assistance sociale dans un féodalisme en crise. La transition anglaise du féodalisme au capitalisme⁹ s'accompagna en fait d'une transformation non seulement quantitative, mais d'abord et avant tout qualitative du phénomène du don charitable : « *Renaissance philanthropists abandoned the medieval giving of alms to the poor and engaged instead in giving that sought to genuinely change lives* » (*ibid.* : 22). Ces riches commerçants ont également entrepris à la même époque de mettre en place des fondations, ou des « fiducies charitables », grâce à des capitaux suffisamment grands pour assurer le financement d'activités de bienfaisance à perpétuité (*ibid.*). On aurait dans ce contexte assisté à l'amorce d'une organisation progressive de la charité alors en explosion ; par exemple, en Angleterre, le Parlement mit en place le *Statute of Charitable Uses of Elizabeth I* en 1601 afin de réguler le droit des activités et des organisations charitables. Il s'agit là, encore aujourd'hui, du fondement du droit anglais de la charité. Devant l'ampleur des bouleversements socioéconomiques et de la croissance démographique de l'Angleterre, l'État instaura la même année les premières *Poor Laws* modernes fondées sur l'impôt public, que Bishop et Green qualifient de « premier régime providentialiste national du monde » (*ibid.* : 23)¹⁰.

⁸ Pour des remarques concernant l'histoire longue du tiers secteur et de la philanthropie en Occident, lire Robbins (2006).

⁹ Sur l'origine agraire et anglaise du capitalisme, voir Wood (1999).

¹⁰ Une analyse non libérale du capitalisme anglais et des *Poor laws* pointe plutôt à la mise en place, avec les *Poor Laws* de 1601 puis avec celles de 1834, non pas d'un régime providentiel mais plutôt d'un système de disciplinarisation et de contrôle des classes laborieuses, par exemple avec les *poorhouses* et les *workhouses* (cf. Hobsbawm, 1962 ; Polanyi, 1944). Coing (1981 : 276) précise de son côté la double fonction des lois sur les pauvres comme suit : « *Poor law legislation proceeded from two principles. Every citizen was entitled to be secure from starvation. On the other hand, every citizen was under the duty to work for his own subsistence to the extent of his ability to do so.* »

En bout de piste, ces auteurs ajoutent que l'intervention de l'État ne permettrait pas d'expliquer la fin de ce premier âge d'or de la philanthropie. Ce seraient plutôt les nombreuses guerres civiles et religieuses européennes qui, au cours du XVII^{ème} siècle, auraient ralenti le développement du capitalisme et du coup celui de la philanthropie (*ibid.* : 24).

1.1 Du Moyen Âge à la Renaissance : la fondation entre charité et philanthropie

En regard de la littérature, il nous apparaît que ce premier âge d'or recouvre des pratiques philanthropiques ne s'étant pas totalement différenciées de la charité chrétienne. Prewitt (2006 : 360) indique, par exemple, que dès les origines antiques de la fondation comme forme institutionnelle, une pluralité de motivations conduisait à l'acte de donner¹¹. Au cours du Moyen Âge, le don privé se présenta toutefois bel et bien comme une manière de se rapprocher de Dieu ; la symbolique chrétienne et sa représentation du monde fourniront même plus tard à Carnegie certaines des justifications les plus élémentaires de la philanthropie moderne. Le don de l'aumône serait en ce sens à l'origine des interventions subventionnaires caractérisant la majorité des fondations contemporaines (*ibid.* : 355). Or, Prewitt (*ibid.* : 361) précise qu'il s'agirait d'une spécificité de l'Europe continentale¹² – et ce depuis l'Antiquité gréco-romaine – que d'observer une prépondérance des *fondations opérantes* («*operating foundations*») face aux *fondations subventionnaires* («*grant-making foundations*»). Bref, sans pouvoir déjà signaler le passage de la charité chrétienne à la charité organisée, comme ce sera le cas aux États-Unis durant le XIX^{ème} siècle (voir Friedman, 2003), nous proposons donc que le premier âge de la philanthropie se caractérise par l'amorce de l'organisation et de la sécularisation progressives de la charité, tendances qui induiront la différenciation graduelle entre la charité et la philanthropie.

On remarque dans la littérature que, contrairement aux pays du continent européen, le contexte anglais différa par l'émergence d'une « culture de la philanthropie » dès le XVIII^{ème} siècle (*ibid.* : 361). On sait pourtant que cette culture possède sans doute des racines sensiblement plus lointaines, alors qu'on observe en Angleterre, dès 1601, la mise en place d'un cadre légal assurant le soutien et la reddition de comptes de pratiques charitables en forte expansion. La nation anglaise se démarqua notamment de l'Europe continentale par le caractère prépondérant de la fondation subventionnaire, conséquemment à la réforme des fondations ayant accompagné l'usurpation du pouvoir de l'Église par les Tudor (*ibid.*). De telles constatations conduisent Prewitt à affirmer que les variations dans l'histoire de la fondation sont liées à des tendances

¹¹ Soulignant la pluralité toujours effective des motivations du don, de la charité et de la philanthropie, Prewitt (2006 : 360) précise : «*Western philanthropy takes up developing country poverty and disease because, otherwise, civil disorder might disrupt world markets or emergent diseases might cross borders.*».

¹² Pour plus de détails sur l'histoire de la fondation continentale, voir Anheier (2001).

politiques et économiques plus lourdes, et que les formes organisationnelles de la philanthropie et particulièrement la fondation quasi permanente seront à la remorque de la constitution de l'État et des marchés modernes. Il serait, dans ce cadre, justifié d'affirmer que le processus de différenciation entre la charité et la philanthropie sera grandement dépendant de la Réforme protestante et de la naissance de l'État moderne sous la forme de l'absolutisme.

1.2 De la Réforme protestante à l'État absolutiste : la sécularisation de la charité dans la modernité

Tel que l'indique Prewitt (*ibid.* : 360) : «*The boundaries between the market and nonprofits, and between state and nonprofits, came more sharply into view as the modern European state emerged*». Vers la fin de l'époque médiévale, l'État prit en charge l'évolution de la juridiction touchant la fondation. Observant ce qu'il qualifie de « forme archaïque de l'État-providence », Coing (1981) indique qu'il était alors bien vu que le roi se charge du bien-être spirituel et matériel des habitants de son royaume. L'émergence de nouvelles philosophies politiques dans le contexte d'Ancien régime allait du reste influencer les hommes d'États et indirectement induire de plus amples mutations dans le droit des fondations. Dans la mouvance des Lumières en pleine effervescence, les pouvoirs de régulation et de surveillance autrefois dévolus aux évêques furent monopolisés par l'autorité étatique. Tant dans les régions protestantes que catholiques, les lois et règlements concernant les conditions de création d'une fondation indépendante, ou « corporation charitable », se verront dorénavant établis par l'État, rendant généralement l'autorisation étatique légalement obligatoire. De même, c'est sous l'influence de la philosophie des Lumières que les fondations sécularisées, par la création d'institutions scientifiques et de musées, commencèrent à se préoccuper de l'avancement des connaissances et du progrès de l'éducation et des arts. Cultiver l'esprit des membres de la société constituera dorénavant un élément de plus en plus important au sein de l'objectif général que se donnèrent les fondations charitables : celui d'assurer l'assistance et la protection sociales ainsi que de contribuer au bien-être et à l'intérêt publics.

Pineault (1997) indique pour sa part que la régulation juridique des activités de bienfaisance constitue un reflet direct de la charité en tant que résultat d'un processus historique d'institutionnalisation politique¹³. En effet, la charité se distingue des pratiques du don propres aux sociétés de culture et traditionnelles en ce qu'elle résulte d'une décision et d'un choix, et non d'une « obligation coutumière », et en ce qu'elle se réfère à l'Autre généralisé, c'est-à-dire à

¹³ Précisons que Pineault (1997) propose une histoire de l'institutionnalisation de la charité moderne en adoptant une conception dialectique de la *charité*, voulant que cette dernière ne constitue pas un « don pur » en tant qu'activité purement intersubjective, mais bien une institution générant des discours et des pratiques formant des médiations entre le *donateur* et le *bénéficiaire*.

l'altérité perçue à travers l'ensemble de la communauté. Autrement dit, la charité se développe dans le cadre de la naissance des religions monothéistes – à distinguer de la mythologie et de la magie des sociétés de culture – et elle répond d'une morale discursivement organisée par le principe judéo-chrétien du Bien, finalité dans l'optique de laquelle elle ne constitue qu'un moyen. C'est donc dire que sa réalisation présuppose la séparation de l'ordre symbolique et de l'accomplissement pratique de l'action, contrairement au don des sociétés de culture et de certaines sociétés traditionnelles où la pratique et son sens se matérialisent dans un seul et même moment. En somme, structuré par la valorisation de l'oisiveté contemplative et de la pauvreté promue par la religion chrétienne, le don charitable chrétien constitue l'idéaltype du rapport des croyants entre eux et de ces derniers face à l'institution de l'Église.

De façon similaire à Coing, Pineault indique que la philanthropie moderne provient largement de la sécularisation de la charité chrétienne, processus correspondant à une émancipation progressive s'effectuant dans le cadre de la Réforme protestante de même que de la mise en place de la fiscalité étatique absolutiste¹⁴. D'une part, la crise des indulgences participa à générer la Réforme et, d'autre part, le monopole de la définition légitime de l'acte charitable (la « bienfaisance ») passa progressivement de l'autorité ecclésiastique vers le pouvoir de l'État. Cette extension du pouvoir judiciaire et législatif de l'État absolutiste vers la régulation du don – entre les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles – visait à reconnaître la légitimité publique de la pratique charitable autrefois limitée à la sphère privée, tout en agissant sur son statut juridique et donc fiscal, transformation cruciale pour l'effectivité et pérennité de la charité moderne, et donc de la philanthropie jusqu'à nos jours. « Cette reconnaissance politique est le fondement de l'immunité fiscale dont jouit encore aujourd'hui le don légitime : le don charitable, ainsi que les revenus et les dépenses des organismes charitables, ne sont pas imposables. Le don charitable est donc pour le donateur une façon de réduire son revenu imposable. C'est à ce titre une dépense fiscale pour l'État. » (*ibid.* : 84)

1.3 De la charité à la philanthropie en Angleterre ?

Furent ainsi instituées les formes légales modernes de l'organisation charitable : d'un côté, on reconnaît à l'*œuvre* la capacité de réaliser des activités de bienfaisance par l'administration et la réception de dons et, de l'autre, on institue la *fiducie* permettant à son constituant de transférer et/ou d'administrer, sous la forme du *fonds*, des biens voués à être ultérieurement affectés à différents dons de charité ou à différents programmes sociaux conformément à la définition

¹⁴ Pineault ajoute : « Par-delà l'inscription de l'institution ecclésiastique dans le système de prestations de la société féodale, le don était à l'Église ce que l'impôt deviendra pour l'État qui se centralise, une nouvelle forme d'affiliation sociale, la subjectivité de la première contrastant l'objectivité de la seconde. » (*ibid.* : 83).

juridique de la « bienfaisance ». En effet, dans « la culture légale anglo-saxonne et dans l'enseignement du droit, la fiducie est essentiellement associée à la transmission patrimoniale intergénérationnelle à l'intérieur des familles fortunées et à la mise sur pied de fondations caritatives. » (Lefrançois, 2009 : 109). La légitimité politico-juridique du don privé fut donc mise à mal par l'institutionnalisation de ces formes organisationnelles modernes de la charité, déployant du coup la différenciation entre la *mendicité* anathématique et la *charité* légitime. Bref, pour Pineault (1997), l'institutionnalisation politique de la charité moderne correspond à la chute progressive du monopole de l'Église sur la charité, dont les anciennes bases idéologiques de pauvreté et d'oisiveté devenaient dorénavant indésirables et condamnables en vue de l'ordre social capitaliste. À vrai dire, l'établissement juridique des finalités de la charité moderne et libérale s'inscrit dans le cadre des débats entourant l'assistance sociale lors de l'élaboration des *Poor Law* de 1601 en Angleterre. Les nouvelles pratiques charitables légalement institutionnalisées seront radicalement dissociées de la « bienfaisance chrétienne » dès lors que le don charitable se verra idéologiquement autonomisé et sécularisé grâce à sa régulation juridico-politique.

Pineault ajoute que ce processus de judiciarisation et de sécularisation de la charité rapprochera cette dernière, sur le plan idéologique, de l'éthique protestante de la responsabilité individuelle. Autrement dit, l'« affinité élective » entre l'éthique de l'ascèse mondaine du puritanisme – que Weber (1905) synthétise sous la notion luthérienne de *beruf* – et l'« esprit du capitalisme » aurait contribué à une mutation idéologique de la charité vers la philanthropie structurée par la philosophie sécularisée et libérale de la responsabilité individuelle¹⁵. Le processus de différenciation entre la charité et la philanthropie serait en ce sens analogue à « la connexion entre l'adaptation au capitalisme et les facteurs religieux » (*ibid.* : 65) qu'a permis l'éthique protestante. *A fortiori*, certains indices nous permettent de conclure que le cas anglais fut unique dès les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. On y observe l'émergence précoce du capitalisme d'une part, et d'une explosion et d'une organisation hâtive de la charité, d'une « culture de la philanthropie » et d'une prépondérance de la fondation subventionnaire d'autre part. Cette idée d'une spécificité de l'Angleterre n'est toutefois pas sans équivoque, surtout si l'on en croit Coing. Ce dernier souligne que le *Statute of Charitable Uses* d'Élisabeth I ne visait seulement qu'à réguler des « détails concernant les abus des fiducies charitables », et que la fondation charitable anglaise était comparable à ce que l'on désignait comme « fondation publique » au même moment sur le continent (Coing, 1981 : 277).

¹⁵ Sur le rôle des missionnaires protestants dans la naissance de la philanthropie états-unienne, voir Porterfield (2003).

2. LE XVIII^{ÈME} SIÈCLE : RETOUR DE LA PAIX ET DE LA STABILITÉ EN EUROPE ET CROISSANCE DU CAPITALISME FINANCIER ANGLAIS

«Beginning in the eighteenth century, privately sponsored charity was favored over the state. Liberal economic theory upheld the principle of laissez-faire; the economy, it was believed, was self-regulating. By the law of supply and demand, the needs of society would be taken care of. Many liberals [...] opposed aid to the poor. The classical economist, Thomas Malthus, declared that 'no person had any right on society for subsistence, if his labour will not purchase it'.» (Cohen, 2003 : 400)

Le second âge d'or de la philanthropie s'ouvre avec le retour de la stabilité dans une Europe pacifiée lors du XVIII^{ème} siècle – à l'exception de la guerre de Sept Ans (1756-1763). C'est dans ce contexte que la croissance économique aurait pu reprendre de plus bel (Bishop et Green, 2008 : 24). L'innovation ayant eu un impact majeur dans le développement de la philanthropie au cours de cette période, et donc dans l'accroissement de l'accumulation du capital, fut l'invention de la « société anonyme par actions » («*joint stock company*») en Angleterre, encore une fois au-devant de la mouvance philanthropique. Cette innovation organisationnelle cruciale dans l'histoire du capitalisme en général et du capital financier en particulier permit l'élaboration de titres échangeables, c'est-à-dire d'*actions* et d'*obligations*, de plus en plus sophistiqués. Appliquée au don charitable volontaire en processus de sécularisation, cette innovation autorisa la naissance d'une « philanthropie par actions » («*joint stock philanthropy*») mobilisée notamment dans la collecte de fonds destinés à financer de grands hôpitaux londoniens (*ibid.*). Ces transformations institutionnelles firent néanmoins face à une certaine tension idéologique constitutive des Lumières anglaises, coincées entre « l'âge de la bienfaisance » – suivant l'expression célèbre de l'historienne Gertrude Himmelfarb – qui se poursuivra au cours de l'ère victorienne, et le libéralisme classique, par exemple celui de Thomas R. Malthus et plus tard de David Ricardo qui développèrent des critiques acerbes de la charité¹⁶. Comme ce libéralisme contestait l'intervention de l'État et le politique en tant que tel, et qu'il se méfiait de surcroît des conséquences démographiques et politiques d'une prolifération des classes laborieuses, la philanthropie moderne et sécularisée apparaissait déjà non loin à l'horizon comme une réponse aux conséquences délétères du développement du capitalisme s'inscrivant en compatibilité avec une philosophie individualiste et productiviste. Peut-on entendre sonner le glas de la charité dans le déclin de sa valorisation religieuse, conduisant désormais à considérer « l'aumône comme une prime à la paresse » (voir Veyne : 1976 : 149) ? C'est effectivement à l'aube de

¹⁶ Clarifions seulement une chose : nous ne présentons pas Malthus comme un penseur libéral ayant idéologiquement et explicitement contribué à la sécularisation de la charité puis à sa différenciation vis-à-vis de la philanthropie. Malthus défendait à vrai dire une disciplinarisation du pauvre à travers une morale religieuse et conservatrice. Nous soutenons seulement que sa *critique de la charité* représentait une manifestation radicale de l'esprit du libéralisme du XVIII^{ème} siècle qui voyait dans la philanthropie une pratique respectant l'éthique de la responsabilité individuelle. Cela n'exclut pas non plus que les institutions religieuses et caritatives œuvrant dans l'assistance sociale – grâce à des fonds charitables, philanthropiques et étatiques – ne s'insèrent pas dans la société libérale du XIX^{ème} siècle (voir à ce sujet Valverde, 1995).

l'intensification inédite de l'industrialisation anglaise puis de l'expansion de l'industrialisme vers le continent européen que se profilera la fin du deuxième âge d'or de la philanthropie et un nouveau stade dans sa différenciation par rapport à la charité.

2.1 Une évolution différente sur le continent ?

Il semble que l'évolution des fondations et de la philanthropie anglaises, avec sa « culture de la philanthropie » et la mise en place hâtive d'une régulation de la charité en Angleterre (Prewitt, 2006 : 361), diverge du contexte continental. Par exemple, avant la naissance de la forme résolument moderne de la fondation philanthropique aux États-Unis au tournant du XX^{ème} siècle, l'existence et le rôle des fondations dans la Prusse du XVIII^{ème} siècle étaient intimement liés au phénomène émergent de *l'opinion publique*, intervenant notamment à travers la création de revues et de journaux scientifiques et politiques (Coing, 1981). Ces fondations respectaient en ce sens plus clairement les idéaux et objectifs classiques de légitimation ou l'auto-description des fondations philanthropiques : être au service du progrès de l'humanité et du bien commun. Les fondations prussiennes œuvrant pour le bien-être public, d'après la doctrine « libérale », intervenaient en outre dans l'assistance aux pauvres, aux malades et aux personnes âgées, et furent légalement considérées comme des fondations *publiques*. Coing précise :

«Such foundations were distinguished from 'private foundations', which are intended to serve the interests of an individual or a group of persons, such as a certain family.» [...]«Foundation which served such purposes were favoured and – to a certain degree – incorporated into the machinery of governmental administration, although they had been established by private benefactors.» (ibid. : 276)

C'est ainsi que ces fondations vouées au bien commun furent reconnues comme entités légales ayant le statut de « serviteurs publics ». En Prusse, un système juridique et institutionnel totalement distinct assurait à l'époque la régulation de la sphère privée des fondations familiales que l'on considérait œuvrer dans l'intérêt d'une puissante privée. On observe par ailleurs un agencement juridique et institutionnel similaire des sphères publique et privée dans la France pré-révolutionnaire. Aux yeux de Coing, le *Statute of Charitable Uses* de 1601 révélerait malgré tout que la fondation charitable anglaise se comparait directement avec ce que les États du continent allaient plus tard instituer comme fondation publique.

2.2 Le cas de la France : des conceptions alternatives du progrès et de la philanthropie sur le continent

Suivant les récents développements dans l'historiographie du siècle des Lumières, il semble de plus en plus évident qu'il soit impossible de concevoir la modernité française comme une transformation foncièrement économique et industrialiste. On observe en effet que l'absolutisme français ne mena pas immédiatement vers une révolution agraire ouvrant la voie au capitalisme industriel, comme ce fut le cas en Angleterre au XVI^{ème} siècle¹⁷. Au sein des Lumières françaises, il appert que la notion de *progrès* prendra au premier chef une portée politique, scientifique et artistique¹⁸. Qui plus est, nous croyons identifier dans la France du XVIII^{ème} siècle un concept de *philanthropie* autonomisé de la charité chrétienne dans un contexte socio-historique de sécularisation avancée, du moins au niveau politico-culturel. Dès le siècle des Lumières, une notion séculière de don privé s'y développa à proprement dit, alors que des actes charitables répondant à des représentations et à des motivations religieuses persistent certes (Cohen, 2003 : 396) ; et la France aurait participé à cette innovation dans un contexte de modernité politique et culturelle s'accompagnant d'une économie pré-capitaliste.

Or, Cohen observe aussi l'arrivée des termes *benevolence*, *sensibility*, *humanitarianism* et *philanthropy* dans le XVIII^{ème} siècle anglais. Parallèlement, il signale l'apparition des mots « bienfaisance » et « philanthropie » dans la France de la même époque, renvoyant à une motivation de donner s'inscrivant dans l'ordre du laïque et se distinguant radicalement de la charité religieuse (*ibid.*). Au demeurant, le philosophe des Lumières, cette figure emblématique de l'« Homme moderne », en serait venu à concevoir la philanthropie en tant que manifestation naturelle d'une essence humaine désirant alléger les souffrances d'autrui dans sa société – à ne pas confondre avec la *bienfaisance* chrétienne. Comme l'indique Cohen (*ibid.*) : « *Philanthropy was not for the philosopher an act intended to make the giver feel better, but rather to improve society as a whole. It was a social act* ». Par exemple, les francs-maçons français fondèrent la Société philanthropique de Paris en 1780 en exigeant de ses membres l'adoption d'activités philanthropiques. Cette association laïque décrivait sa raison d'être de la façon suivante : « *to provide for the well-being of our fellow men, to spread happiness, diminish suffering* » (cité dans *ibid.* : 396). S'il nous est impossible de statuer définitivement sur la question du reste de l'Europe, le cas de la philanthropie française diverge à notre avis du contexte anglais sur le plan de leurs conceptions respectives du *progrès*. Conformément à la modernité non capitaliste de la France, la philanthropie française semble répondre à une notion de progrès précisément politique, scientifique et artistique tandis que le progrès dans son sens « anglo-saxon » correspond plutôt à

¹⁷ Voir notamment à ce sujet Wood (1991 ; 1999).

¹⁸ Dans ce cadre, nous ajoutons que la modernité économique allemande sera encore plus tardive, ne se déployant qu'au tournant du XX^{ème} siècle, alors que le mouvement politico-culturel « prussien » étant déjà bien installé depuis quelques siècles (Gioia, 2000).

la rationalisation économique en général, puis au développement industriel et technologique en particulier. Autrement dit, si les motivations et les justifications des philanthropes étaient identiques (ou presque) en Angleterre et en France, les moyens ou les instruments philanthropiques – soit les mécanismes d'accumulation des richesses et les structures institutionnelles et organisationnelles – divergèrent.

Nous retrouvons un premier indice de cette distinction dans la pensée socioéconomique française du XVIII^{ème} siècle. Bien que les physiocrates critiquaient les fondations sur la base de leur soi-disant non respect du principe de libre propriété – rappelons que les physiocrates étaient face à une économie très largement agricole (Veynes, 1976) –, le « libéralisme français » manifestait une hostilité certaine envers le *corps intermédiaire*, cet ensemble d'organisations indépendantes institué entre le citoyen et l'État (Coing, 1981 : 278). De son côté, le « libéralisme anglo-saxon » adopta une position nettement opposée : « *the promotion of public welfare and the common good was considered a legitimate domain for the individual's activity* » (*ibid.*). En Angleterre, et plus tard aux États-Unis, l'établissement de fondations par de riches individus sur la base de motivations charitables sera fortement encouragé par la loi¹⁹. D'autre part, compte tenu des pensées politiques dominantes et de l'économie politique en vigueur en France à l'aube de la Révolution, on assista à la dissolution des fondations et à la confiscation de leurs propriétés suite aux soulèvements de 1791 (*ibid.*). Prewitt explique clairement cette hostilité française envers les fondations philanthropiques : « *Foundations were viewed as an escape from taxation and a potential power center beyond the control of the state. Enlightenment philosophers gave grounds for seeing foundations, even their welfare role, as offensive and as usurping citizen's right* » (Prewitt, 2006 : 361). La France ne fut pas du reste le seul pays du continent à procéder au démantèlement des fondations alors qu'on constate des évolutions similaires, au XIX^{ème} siècle, en Belgique, au Portugal et en Espagne. Ainsi, Cohen voit dans la frange étatiste de la pensée française révolutionnaire certains des linéaments d'une théorie de l'État-providence mis en place au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Décrivant cette conception d'une politisation passant par une appropriation révolutionnaire et une démocratisation de l'État, il explique :

«The Revolutionnary Assembly was strongly motivated by the eighteenth-century ideals of humanitarianism; the state's activities were to be the charitable impulse carried on collectively. While the Revolution proclaimed lofty goals, it relegated the implementation to municipalities. With limited funds, however, only the largest cities could provide any aid, and at that, it was rather modest in nature, of little value for the needy. Yet, the goal enunciated by the Revolutionary Assembly, the

¹⁹ Du côté des Lumières allemandes, la philanthropie sera plutôt circonscrite aux domaines scientifiques et artistiques, en plus d'être partiellement intégrée aux instances étatiques ; « *At least part of the German grande bourgeoisie shared the liberal idea that higher education and research should not be left only to the government. At the same time, the administration, particularly the Prussian administration, was very willing to co-operate. [...]. This kind of cooperation between great bourgeois families and government in the formation of foundations devoted to the promotion of science is peculiar to Germany.* » (Coing, 1981 : 280).

obligation of the state to provide for the well-being of its citizens, marked an important turning point»
(Cohen, 2003 : 398).

2.3 Les premières fondations états-uniennes et les racines lointaines de l'« État minimal »

Nous terminons cette analyse du second âge d'or de la philanthropie en se transportant de l'autre côté de l'Atlantique pour mentionner rapidement que les premières fondations états-uniennes émergent durant la période coloniale. À l'instar des fondations européennes, elles consistaient en des fiducies ou des legs dédiés à une institution précise (Prewitt, 2006 : 361), c'est-à-dire qu'elles étaient généralement au départ des fondations subventionnaires. En outre, la Révolution américaine de 1776 allait poser les bases non seulement de la société états-unienne mais également de la philosophie politique de l'État minimal dans laquelle sera intégrée la fondation philanthropique du tournant du XX^{ème} siècle. C'est donc dire que malgré leur lutte commune contre la tyrannie et pour la liberté humaine, les révolutions française et états-unienne ne s'accompagnèrent pas d'une vision unanime du rôle de l'État dans la société ; aux États-Unis, il était considéré dangereux que les institutions étatiques interviennent directement dans l'allègement de la pauvreté (Cohen, 2003 : 398). La jeune république états-unienne émergea précisément sur la base d'une révolution contre la tyrannie du pouvoir (Prewitt, 2006 : 361) de l'empire britannique. Cette théorie républicaine sous-tendue par une pensée politique libérale du gouvernement minimal conduira notamment à l'instauration d'un régime d'imposition favorable au développement d'un tiers secteur dynamique et d'une abondance de dons charitables. Comme le rappelle Prewitt (*ibid.*) : «*Of course this tax code functions as an indirect public subsidy to philanthropy and nonprofit institutions*».

3. L'ÈRE VICTORIENNE OU LE « COURT XIX^{ÈME} SIÈCLE »

«An unprecedented amount of private giving occurred in the nineteenth century. It was, of course, as a result of the growth of industry and trade – an unprecedented era of wealth and well-being – but also of concentrated misery. Underlying philanthropic activity was an anxiety about the danger of increasing state intervention if the private sector did not meet the needs of the poor. Liberals sensed that the monied class could maintain its position only if it proved itself capable of diminishing the stresses of the capitalist system. [...] The most ambitious charity network developed in Britain; except for expenditures on food, charitable giving represented the largest proportion of a British middle-class budget. In London alone, there were 600 charitable organizations by the mid-century, and thousands half a century later. The annual income of these organizations from bequests and contributions was larger than the state budgets of many European states [...]» (Cohen, 2003 : 403)

L'amorce du troisième âge d'or de la philanthropie répondrait aux bouleversements sociaux majeurs causés par l'intensité inédite de l'industrialisation anglaise dans l'histoire de l'humanité : les résultats les plus visibles de cette économie politique productiviste furent la propagation de nombreuses maladies et un taux de mortalité élevé, particulièrement chez les enfants (Bishop et Green, 2008 : 25). Les classes de nouveaux riches se constituèrent dans ce cadre en profitant notamment de l'invention, par James Watt (1736-1819) en 1781, du moteur à vapeur cylindrique à double action puis de la locomotive à vapeur dont il déposa le brevet en 1784. Les fondements matériels du processus d'accumulation du capital s'ajoutèrent à la stricte propriété foncière et à la traditionnelle rente terrienne. Appuyant les constats de Cohen, Bishop et Green (*ibid.*) décrivent clairement le boom du don charitable et philanthropique qui suivit l'industrialisation violente de l'Angleterre : *«By the mid-1880s, the Times of London claimed that the income of the city's charities was greater than the governments of some European countries»*. Devant l'ampleur des inégalités et de la pauvreté, représentant autant de menaces envers l'ordre capitaliste, les forces réformistes réclamèrent un rôle accru de l'État dans l'assistance sociale, lesquels mouvements se butèrent à une forte résistance notamment de la *Charity Organization Society* de Londres (COS). C'est dans ce contexte que les classes de riches industrialistes allaient constituer une nouvelle génération de philanthropes en mesure de développer des réponses aux problèmes et aux besoins sociaux (*ibid.*) dans le respect de l'éthique libérale de la responsabilité individuelle. Peu à peu, les gouvernements en vinrent à conclure que la seule réponse aux mouvements révolutionnaires et socialistes – bref, la seule manière de convaincre les classes laborieuses de croire dans les promesses de progrès du capitalisme – était de mettre en place des programmes sociaux étatiques et universels : le providentialisme, par exemple avec l'assurance sociale, allait donc naître. Bishop et Green n'y vont pas de main morte au sujet des intentions premières à l'origine de la mise en place de l'État-providence à la fin du XIX^{ème} siècle : *«to buy-off the working class» (ibid. : 26)*. Ce troisième âge d'or de la philanthropie, en Angleterre, rencontra

en bout de piste une impasse tant idéologique que fiscale, et le rôle de l'État fut progressivement reconnu et même souhaité (*ibid.*)²⁰.

3.1 Les conséquences de la Révolution industrielle : l'intégration de la charité sécularisée à la société libérale

Légitimant les bouleversements sociaux causés par la Révolution industrielle et la constitution corollaire de la classe ouvrière et de la masse « d'indigents », la philosophie libérale et individualiste récupéra aisément la charité chrétienne sécularisée. Qui plus est, les figures sécularisées du donateur et du bénéficiaire furent établies en fonction de l'architecture idéologique de cette éthique de la responsabilité individuelle. Selon Pineault (1997), c'est effectivement le libéralisme utopique des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles qui sert de contenu idéologique au fondement de l'institutionnalisation de la charité moderne organisée – et donc de la philanthropie – conçue comme assise d'un système d'assistance sociale respectant la responsabilisation de l'individu. Sur le plan sociopolitique, une telle vision du monde correspondait à certaines volontés de faciliter le processus de dislocation, ou la « modernisation », des formes de solidarité traditionnelles (tel le droit à l'assistance dans les sociétés par statuts) tout en s'inscrivant également plus tard en opposition face à l'institutionnalisation du mode providentialiste de solidarité sociale au tournant du XX^{ème} siècle (Pineault, 1997 : 85). Dit autrement, le travail politique et juridique d'institutionnalisation d'un marché autorégulé du travail au tournant du XIX^{ème} siècle – tel qu'analysé par Polanyi (1944) – nécessita une rationalisation de l'assistance sociale par la transformation des pratiques charitables à travers la philosophie libérale. Par exemple, le droit coutumier, religieux et inconditionnel des pauvres à l'assistance devait être aboli afin d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes du marché du travail.

À son niveau le plus idéalisée, cette nouvelle « charité libérale » se vouait à constituer un système d'assistance capable d'éliminer la pauvreté par l'inclusion des *aptés* au marché du travail (par la pédagogie moralisatrice et la répression) d'une part et, d'autre part, par la prise en charge des exclus vus comme *inaptes*²¹. Les effets délétères de la Révolution industrielle constitueront donc

²⁰ L'idée d'assurance sociale constitua dans ce cadre, dès la fin du XIX^{ème} siècle, une réponse politique à la question sociale de la condition laborieuse du prolétariat industriel en processus d'organisation (Ewald, 1986). Par exemple, le projet d'institutionnalisation d'assurances obligatoires arrimées au contrat de travail mis sur pied par Otto von Bismarck à la fin du XIX^{ème} siècle, en plus de promouvoir la consolidation impériale du *Reich*, visait à contrer la « menace » du mouvement socialiste alors en pleine effervescence (Lechevalier, 2009). Toutefois, le système d'assurance sociale instauré en Allemagne dans les années 1880 se distingua du projet initial élaboré par Bismarck (*cf. ibid.*).

²¹ Il s'agit ici de la distinction qui serait reprise au moment de l'institutionnalisation de l'État-providence *beveridgien* au milieu du XX^{ème} siècle voir Brunelle (2003).

les conditions d'une nécessaire augmentation de l'assistance sociale, laquelle devait être instituée dans le respect du libéralisme : la charité privée était donc toute désignée. Pour assurer cette rationalisation de la charité, les pays industrialisés vécurent un mouvement d'organisation de l'acte charitable dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. S'opposant au don direct entre individus, cette réforme libérale des associations caritatives – comme ce fut le cas grâce à la COS²² – concrétisa la mort du monopole religieux sur la charité par l'avancée de son institutionnalisation juridique, consolidant du coup définitivement les figures séculaires du donateur et du bénéficiaire (Pineault, 1997). En plus de s'étendre aux services d'éducation et de santé, au-delà de l'assistance économique, une caractéristique essentielle de cette réforme consiste en ce qu'elle permit la rationalisation tant de l'intervention que de la sollicitation charitable²³. La fondation apparaissait dès lors comme une forme juridique, institutionnelle et organisationnelle adaptée à la pratique laïque de la charité organisée et de la philanthropie.

3.2 De la moralité victorienne à la *Charity Organization Society* de Londres : la faillite du don charitable et de la philanthropie ?

La moralité victorienne dans l'Angleterre du XIX^{ème} siècle s'inscrit en continuité avec la charité chrétienne en ce qu'elle prescrivait les actes charitables comme la cueillette de paniers de Noël et les dons aux hôpitaux, aux orphelinats et aux *poorhouses* (Prewitt, 2006 : 362). Dans ce contexte, les stratégies des fondations se rapprochaient des activités charitables dès lors qu'elles mettaient l'emphase sur l'octroi de services sociaux (*ibid.*). Majoritairement subventionnaires depuis la Renaissance – se rapprochant ainsi dans certains cas du mécénat –, les fondations philanthropiques opérantes en sont venues à se distinguer des œuvres de bienfaisance, lors du XIX^{ème}, non seulement par leur conformité aux idéaux de la société libérale et industrielle, mais également par leur « méthode scientifique » : « *a foundation project, can be justified as testing a model of promoting an innovation that can then be adopted elsewhere* » (*ibid.* : 370). La fondation philanthropique résolument moderne, apparue au tournant du XX^{ème} siècle aux États-Unis, systématisera effectivement une « philanthropie scientifique » conformément à l'approche développée par John D. Rockefeller. Si cette tendance scientiste n'apparaît pas encore clairement déployée dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle anglais, on constate que le processus d'organisation de la charité libérale fut pour sa part bien implanté. Mais, comme nous le verrons, les *organisations caritatives*, les *sociétés philanthropiques d'habitation* et même les *sociétés d'aide mutuelles* devront tôt ou tard se tourner vers l'État – en dépit de leur antiétatisme traditionnel –

²² Sur la COS de Londres, voir la sous-section suivante « b) De la moralité victorienne à la *Charity Organization Society* ».

²³ Au sujet de la rationalisation de la sollicitation charitable, particulièrement vers la fin du XX^{ème} siècle et de la formation d'un marché du don, voir Pineault (1997).

devant leur incapacité à soulager les maux sociaux et à assurer des réponses minimales aux besoins les plus fondamentaux des classes laborieuses anglaises.

Fondée en 1869, la COS constitua à l'époque la plus importante organisation charitable œuvrant à la lutte contre la pauvreté (Cohen, 2003 : 403). Ses principes fondateurs s'alignaient expressément sur l'éthique libérale de la responsabilité individuelle : «*The [COS] was based on a liberal premise that individuals, if given a little help, would be able to stand on their own feet and manage*» (*ibid.*). Après seulement une génération, la prise de conscience des causes essentiellement structurelles de la pauvreté ébranla la confiance envers les principes volontariste et bénévole des membres de la COS ; ces derniers furent forcés de reconnaître que la lutte contre la pauvreté nécessite des solutions davantage appropriées que celles offertes par les fonds de la charité et de la philanthropie. Les sociétés philanthropiques d'habitation de Londres en arrivèrent également à un tel constat. Face à la prolifération rapide des bidonvilles dans les grandes villes d'Europe aux prises avec l'immigration de masse, les organisations caritatives et les philanthropes du XIX^{ème} siècle entreprirent de financer des logements à bas prix pour les travailleurs pauvres. Cohen précise :

«In England beginning in the 1840s, and in France forty years later, housing organizations raised money from local entrepreneurs with bonds yielding interest rates of 4 to 5 percent. They thus appeared to show that a profit, modest it might be, was compatible with providing for the public good. But because these housing organizations were intended not to have any operating deficits, they could not take risks and would usually only accept as renters workers who earned steady and reasonably high wages. The poorest workers and certainly the unemployed and unemployable did not have access to this type of housing. Although the housing reformers made great efforts, they were totally inadequate in the face of the existing need. The number of units made available by the philanthropic housing societies in London in the thirty years following 1845 would have accommodated the growth of the city's population in six months!» (*ibid.* : 404).

Reconnaissant l'ampleur des problèmes auxquels ils s'attaquaient, les dirigeants du mouvement des sociétés philanthropiques d'habitation furent conduits à admettre l'incapacité du tiers secteur et du secteur privé à mettre un terme à la crise du logement, réclamant ainsi l'intervention étatique. Enfin, les sociétés d'aide mutuelle seront elles aussi les témoins de l'incapacité de la charité organisée et de la philanthropie à répondre aux problèmes sociaux criants de la société industrielle. Le réseau anglais des sociétés d'aide mutuelle rassemblait des millions de membres souhaitant assurer leur retraite dans un contexte où l'espérance de vie de certaines classes sociales s'améliorait vers la fin du XIX^{ème} siècle (*ibid.*). C'est paradoxalement le succès de ses regroupements qui les conduisit en situation de crise : leurs fonds se retrouvèrent en situation d'insolvabilité devant la nécessité de couvrir l'augmentation des prestations de retraites. Acculées à la faillite, l'État dû intervenir pour rétablir la viabilité des caisses des mutuelles en créant des programmes étatiques de retraites et d'assurance sociale. Cohen conclut sans équivoque : «*By the end of the century, however reluctantly, many of the most active members*

of various charitable groups realized that social problems were far too substantial to be resolved by private individuals and required state action» (ibid.).

3.3 Le contexte états-unien au sortir de la Guerre de sécession

«In the year 1877, the signals were given for the rest of the century : the black would be put back ; the strikes of white workers would not be tolerated ; the industrial and political elites of North and South would take hold of the country and organize the greatest march of economic growth in human history. They would do it with the aid of, and at the expense of, black labor, white labor, Chinese labor, European immigrant labor, female labor, rewarding them differently by race, sex, national origin, and social class, in such a way as to create separate levels of oppression – a skillful terracing to stabilize the pyramid of wealth.» (Zinn, 1980 : 253).

Avant de procéder à la présentation de la naissance de la fondation philanthropique moderne aux États-Unis au tournant du XX^{ème} siècle, il apparaît nécessaire de comprendre le contexte historique antérieur à cette évolution majeure. Aux États-Unis, la Reconstruction (1865-1877) correspond à l'ère où l'Amérique dévastée par la guerre civile se devait de procéder à sa difficile unification nationale et à la réédification de ses bases matérielles afin d'assurer son industrialisation portée par les financiers et industriels du nord. D'après Karl et Katz (1981), si le gouvernement fédéral états-unien possède aujourd'hui une puissante autorité d'intervention, il en n'a pas toujours été ainsi et ce n'est au sortir de la Guerre de sécession qu'une redéfinition conflictuelle de ce qui relève de la politique publique a pu s'enclencher dans le cadre de la construction de l'unité nationale, passant notamment par la consolidation d'un État central²⁴. Suite à la Guerre de Sécession, l'exigence de consolider la société nationale états-unienne souleva une prise de conscience de la nécessité de mettre en place un système d'assistance sociale. D'un côté, les institutions charitables à vocation religieuse semblaient dorénavant inefficaces, particulièrement depuis l'Ère jacksonienne. Et de l'autre, la volonté d'accélérer les révolutions industrielle et technologique s'intensifiait au sein de nombreuses classes d'entrepreneurs et de gestionnaires d'industries, lesquelles réclamaient l'instauration de services nationaux d'éducation, de recherche scientifique et technologique, et de médecine. Ainsi, pour Karl et Katz, la fondation philanthropique états-unienne moderne constitua une solution permettant de sortir de l'impasse de la nécessité de pousser de l'avant le processus d'industrialisation tout en mettant en place des services d'assistance sociale pour contrer ses effets délétères et en respectant la traditionnelle réticence étatsunienne à se conformer à l'autorité d'un État central fort²⁵. *«What made the combination of charity and technology unique in American society was the tradition of*

²⁴ Les auteurs ajoutent ; *«Such questions might lead to a sounder historical understanding of the process whereby a national welfare state was legitimated against two centuries of opposition.»* (Karl et Katz, 1981 : 240).

²⁵ *A fortiori*, les origines de l'État-providence états-unien remontent plutôt au New Deal, constituant ultimement un programme d'urgence mis en place pour contrer les problèmes graves et davantage « conjoncturels » dus à la Grande Dépression (*ibid.* : 238).

federalism – the unwillingness of Americans to give their national government the authority to set national standards of social well-being, let alone enforce them» (Karl et Katz, 1981 : 238). L'histoire des fondations philanthropiques étatsuniennes – dont l'émergence remonte aux deux premières décennies du XX^{ème} siècle – repose en ce sens sur l'histoire de leurs rapports avec le gouvernement fédéral et des débats quant au rôle approprié et à la capacité de ce dernier de mener à bien les réformes locales dans le domaine des politiques publiques et des services sociaux. Karl et Katz interprètent donc cette résistance états-unienne envers la construction d'un ordre national, non pas comme un rejet du contrôle social en tant que tel, mais plutôt comme refus de son institutionnalisation au niveau d'un gouvernement central.

Or, vers la fin du XIX^{ème} siècle, les fonctions et institutions traditionnelles de l'action charitable aux États-Unis sont apparues insuffisantes et inadaptées en regard des nouvelles ambitions et des nouveaux objectifs d'une classe émergente de riches philanthropes : il s'agit donc du passage de la *charité* à la *philanthropie* (*ibid.* : 243). Fidèles aux principes industriels de rationalité, d'efficacité et d'organisation, ces hommes d'affaires, contrôlant oligopoles, monopoles et cartels, entreprirent une rationalisation de l'action charitable par l'application d'une sorte d'éthique de la science moderne. Prétendant s'intéresser aux « causes premières » des problèmes sociaux, ils développèrent une profonde affinité avec la recherche scientifique dans le domaine naturel et tout particulièrement dans le champ émergent des sciences sociale²⁶. La philanthropie et l'université modernes doivent donc être considérées, aux États-Unis, comme les produits d'un mouvement philosophique, politique et économique commun. Afin de dépasser les limites des institutions charitables traditionnelles, cette rationalisation de la charité donna naissance à la philanthropie organisée, produisant une nouvelle forme institutionnelle et organisationnelle se résumant à un fonds juridiquement reconnu comme fiducie : la fondation (*ibid.* : 244). Autrement dit, Karl et Katz cernent l'amorce de la transition de la charité à la philanthropie au moment où un groupe restreint d'individus notoires et puissants prenait conscience du fait que le système traditionnel de charité et de réformes sociales locales se montrait insuffisant, voire inefficace, devant les effets délétères de l'industrialisation effrénée.

3.4 La transition états-unienne de la charité à la philanthropie au milieu du XIX^{ème} siècle

L'historien Lawrence J. Friedman (2003) défend lui aussi une distinction apparentée – plus explicite cette fois – entre la charité et la philanthropie, c'est-à-dire entre l'acte charitable

²⁶ Sur le rôle fondamental de la philanthropie dans la constitution des sciences sociales états-uniennes, voir la section 1.4.

individuel et la philanthropie organisée²⁷. À son sens, cette transition s'est effectuée au milieu du XIX^{ème} siècle, moment où l'Europe et particulièrement les États-Unis s'éloignaient des modes de vie traditionnels pour adopter l'autorité rationnelle du droit ainsi qu'une organisation sociale davantage systématisée. Employant ici une lorgnette d'inspiration fonctionnaliste, Friedman soutient que les sociétés de philanthropie organisée apparurent dans ce cadre plus à même de résoudre les problèmes sociaux les plus graves faces auxquels les actes charitables individuels et les simples intentions bienveillantes se montraient inefficaces (Friedman, 2003 : 7). Pour appuyer son propos, il montre notamment que des penseurs et acteurs historiques des Lumières tels qu'Adam Smith, Thomas Jefferson et Noah Webster, lorsqu'ils signalaient les « affections bienveillantes » humaines en usant même parfois du terme « philanthropie », réfèrent en fait avant tout au don charitable individuel et à l'assistance envers autrui dans l'optique large de la civilité²⁸. Cette observation de l'émergence de la philanthropie organisée ne revient toutefois aucunement à admettre l'évincement de la charité individuelle traditionnelle, alors qu'à l'intérieur même du processus et des objectifs institutionnels de la philanthropie, les « bons sentiments » charitables que les individus entretenaient les un envers les autres étaient toujours bien vivants. Mais comme le précise Friedman (*ibid.* : 8) : « *the charitable impulse was being directed toward a more systematic institution-centered approach to long-term problems emerging from new social order – organized philanthropy* ». En ce sens, le philanthrope, dans sa propre conduite individuelle, ne peut en aucun cas être isolé du cadre institutionnel dans lequel il agit, et ce même dans les premiers temps de l'histoire états-unienne où la charité prédominait au niveau sociétal.

²⁷ Sur le passage de la charité à la philanthropie au États-Unis, voir également Gross (2003).

²⁸ Il est intéressant de noter que là où la résistance catholique à la judiciarisation de la charité se montrait plus importante, comme en Belgique et en France, les libéraux partisans de la réforme useront du mot « philanthropie » en l'opposant à la charité chrétienne (Pineault, 1997 : 85).

4. L'INDUSTRIALISATION RAPIDE DES ÉTATS-UNIS : LE TOURNANT DU XX^{ÈME} SIÈCLE

«That American philanthropy boomed at the very moment Europe and Britain were putting their faith in government reflects in part the fact that Europe's embrace of state welfare was an explicit response to threat of communism, which was far greater there, and the aftermath of war. Without such a political impetus in early-twentieth-century America, government held back from the welfare state model.» (Bishop et Green, 2008 : 27).

«The growth in the activities and powers of the central government, and the revenues it has collected to pursue its new objectives have had profound consequences for the philanthropic foundations.» [...]. «The role of the federal government was ultimately forced to accept was shaped and continues to be shaped by the presence of private philanthropy.» (Karl et Katz, 1981 : 239 et 243).

L'historien Paul Veyne voit dans le phénomène de la philanthropie états-unienne un retour au mécénat, à l'image des princes italiens de la Renaissance (Veynes : 1976 : 45). S'il vise d'abord à signaler ainsi que l'Amérique ne possède pas le monopole de la magnificence, une telle déclaration nous conduit dans une impasse analytique ; la philanthropie moderne émergeant au tournant du XX^{ème} mobilisa des acteurs, des techniques, des innovations et des discours dont la spécificité historique est indéniable. Deux phénomènes furent à l'origine de la fondation philanthropique moderne et du quatrième âge d'or de la philanthropie, aux Etats-Unis : la Révolution corporative et l'industrialisation. D'un côté, la « socialisation » du capital à travers l'émergence de la corporation privée à actions échangeables sur les marchés, dans la seconde moitié du XIX^{ème}, signala le passage du capitalisme bourgeois caractérisé par la propriété individuelle et familiale vers le « capitalisme corporatif » au sein duquel on assista à la financiarisation de la structure de propriété : *« Many proud, hardworking manufacturers sold their family legacy for stock certificates and a demotion from owner to manager. »* (Roy, 1997 : 14). De l'autre côté, l'industrialisation rapide des Etats-Unis permit la constitution de fortunes géantes sur la base d'oligopoles, de monopoles et de cartels (Bishop et Green, 2008 ; Guilhot, 2006 ; Karl et Katz, 1981 ; Prewitt, 2006)²⁹. Les deux chefs de file de cette tendance furent John D. Rockefeller, qui fera fortune dans le pétrole, alors qu'Andrew Carnegie profitera plutôt du secteur de l'acier (Bishop et Green, 2008 : 26). Dans ce contexte de prospérité inédite et d'inégalités croissantes, ces grands industriels cherchaient en outre manifestement à protéger leur fortune de l'impôt, tout en contribuant – ou en prétendant contribuer – au « progrès de l'humanité » et au bien-être de leurs semblables (Dowie, 2001)³⁰.

Usant de modalités d'accumulation du capital en opposition directe au principe de concurrence de marché, ces puissants industriels auront droit au titre peu enviable de *baron-voleurs* (voir

²⁹ Sur le rôle des fondations dans la légitimation du capitalisme industriel aux États-Unis, notamment à travers le développement de la psychologie, se référer à Marks (1980).

³⁰ Au sujet de l'histoire des grandes fondations philanthropiques aux États-Unis, et également en Angleterre, voir aussi Bulmer (1995).

l'ouvrage classique de Josephson, 1934). À la défense de Carnegie, dont certains assimilent l'approche à une volonté de se déculpabiliser ou de redorer son image publique ternie par ses positions monopolistiques et antisyndicales, il est clair qu'il se soit résolu à la philanthropie dès avant 1889, date de la parution de son essai *The Gospel of Wealth* (Bishop et Green, 2008 : 27). Carnegie représente en quelque sorte l'archétype du philanthrope, établissant certaines des techniques fondatrices de la philanthropie moderne : la *philanthropie stratégique* et l'*effet de levier*. Ces stratégies philanthropiques consistent à exiger des investissements publics équivalents aux contributions privées du philanthrope³¹. À travers le *Hero Fund*, la fondation de Carnegie contribuera également à soutenir l'impérialisme états-unien, même si son appui « bienveillant » et intéressé à des causes telles que l'indépendance nationale des Philippines sera un échec (*ibid.* : 27). Mais Carnegie sera d'abord et avant tout le précurseur de la *philanthropie scientifique*, prémisse fondatrice et rhétorique par excellence d'une philanthropie moderne et libérale, complètement autonomisée de la charité et prétendant agir sur les « causes premières » des problèmes sociaux. S'opposant aux œuvres caritatives fondées sur des motivations religieuses, cette philanthropie moderne constitue effectivement une réponse rationalisée à la question sociale états-unienne de la fin du XIX^{ème} siècle (Guilhot, 2006 : 8). Il s'agit dans ce cadre d'une réponse scientifique et institutionnelle à la crise causée par une transformation rapide du mode de production du capitalisme états-unien, se basant sur les principes de l'organisation industrielle et sur les théories scientifiques. D'après Guilhot, cette réponse mobilisera la *fondation* comme fiducie ou comme corporation d'une part, et des idéologies scientifiques comme le darwinisme social chez Carnegie, d'autre part (*ibid.*). Selon Prewitt (2006), Carnegie contribua d'ailleurs à l'établissement des justifications classiques de la fondation privée en fondant la *Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching* en 1905. Du reste, Rockefeller se présenta pour sa part à l'avant-garde de la forme institutionnelle de la philanthropie en créant, en 1913, une fondation à perpétuité portant son propre nom. Mais chacun à leur manière, Carnegie et Rockefeller combineront définitivement dans leurs nouvelles organisations les fonctions philanthropiques de subvention *et* d'opération directe (Prewitt, 2006 : 365).

Le troisième cas archétypal de la fondation philanthropique moderne et libérale fut l'œuvre de Margaret Olivia Sage, héritière de son époux Russell Sage, un nouveau riche ayant construit sa fortune grâce à une activité spéculatrice menée contre les différents projets de développement du réseau états-unien de chemin de fer (Sealander, 2003 : 221). Visionnaire, Mme Sage fonda la *Fondation Russell Sage* en 1906 avec une idée bien précise en tête : «*She saw clearly the link between (social) science and the institutions and policies necessary to ameliorate the costs to human welfare associated with rapid industrialization and urbanization*» (Prewitt, 2006 : 361)³². On le voit, le pas n'est pas difficile à franchir vers une critique de la philanthropie comme forme

³¹ Sur l'effet de levier en philanthropie, voir Bishop et Green (2008) et Dowie (2001).

³² Pour une étude détaillée de Mme M.O. Sage et de la Fondation Russell Sage, nous renvoyons à Crocker (2003).

de *ploutocratie* ; dans un contexte socio-historique où les mouvements anticapitalistes prenaient de l'ampleur, les fondations philanthropiques s'assureront d'exercer un pouvoir certain sur l'opinion publique de même que sur l'orientation et le contenu du « progrès social » (Roelofs, 2007 : 481). En effet, dans le premier tiers du XX^{ème} siècle, la fondation philanthropique moderne sera institutionnalisée, aux États-Unis, comme « système nation privé de réforme sociale » (Karl et Katz, 1981 : 243) compatible avec une philosophie libérale de l'État minimal et de la responsabilisation individuelle. Les mythes états-uniens du *self-made man* et de l'*American dream* demeuraient ainsi idéologiquement effectifs malgré une évolution pratique contradictoire.

Avant de terminer cette introduction au quatrième âge d'or de la philanthropie, nous signalons que l'on retrouve chez Alfred Marshall (1842-1924), économiste célèbre pour avoir été l'un des précurseur de la synthèse néoclassique, une description philosophique et éthique de ce qu'il est possible de désigner comme l'*esprit libéral de la philanthropie moderne*. Marshall proposera l'idée d'une « chevalerie économique » considérant l'entrepreneur comme un agent héroïque s'inscrivant dans la cité et conduisant à une moralisation du capitalisme (Martinoia, 2009). D'après l'économiste anglais, l'élite « des capitaines d'industrie au comportement chevaleresque constitue en effet la pierre angulaire de l'évolution des valeurs et de la diffusion des bons comportements ; ceux qui permettent de réaliser le plus grands progrès – outre de l'industrie [Marshall, 1907, p. 15] – « vers le but éloigné d'un idéal parfait d'organisation sociale » [Marshall, 1919, p. viii]. » (*ibid.* : 1). Cultivant une certaine proximité avec la COS et ses principes d'inspiration leplaysienne, l'idéal social de Marshall voudrait que ce soit le désintéressement volontaire et délibéré des entrepreneurs capitalistes qui permette de faire prévaloir le bien commun sur le caprice personnel. Cette élite d'hommes d'affaires a, « outre le désir, la capacité d'assumer les risques – leurs capacités cognitives élevées leur permettant d'imaginer, d'anticiper, de s'adapter et d'innover [Marshall, 1907, p. 14-17]. Ils détiennent également un leadership [Marshall, 1907, p. 17] dans les questions productives, organisationnelles, mais aussi dans la diffusion des valeurs » (*ibid.* : 8).

Marshall empruntera ainsi la notion de *caractère* à la pensée victorienne pour montrer que seuls les *gentlemen* possèdent les attributs les plus nobles ; il reconnaîtra cependant que « le caractère d'un homme est déterminé, d'un côté, par la nature et les conditions de son activité économique et, de l'autre côté, par la façon dont le revenu qu'il en tire est dépensé. » (*ibid.* : 5). En tant qu'acte individuel et volontaire, la chevalerie marshallienne dépend donc toujours du contexte dans lequel elle se réalise. Le caractère dépendrait ainsi des conditions sociales : Marshall proposera que la société par actions soit une condition moins favorable, mais toujours potentiellement adéquate, pour la réalisation de son idéal de la chevalerie économique et de la société humaine. Comme l'explique Martinoia (*ibid.* 1 et 3), l'idéal de Marshall

« correspond à une société dans laquelle chacun aurait acquit le caractère noble et vertueux du *gentleman* œuvrant de manière désintéressée et volontaire pour le Bien public – lui-même conçu dans une perspective intergénérationnelle » [...]. « Cette tension entre, d'une part les finalités de la perfection (bien-être moral) et, d'autre part, la satisfaction de besoins plus vitaux ou moins nobles (bien-être économique), constitue le cœur de l'interrogation de Marshall sur la spirale du progrès dans laquelle va s'insérer la chevalerie économique. »

En somme, chez Marshall, la chevalerie dans l'usage de la richesse consiste en un « dévouement pour le bien-être public de la part des riches » [Marshall, 1920, p. 719]. Par des actions volontaires caritatives et surtout éducatives – éducation artistique, hygiénique, éthique, générale ou technique [Marshall, 1907, p. 27] – les classes aisées peuvent œuvrer à l'élévation du caractère des classes laborieuses et de leur bien-être moral. » (*ibid.* : 6). À nos yeux, le paradoxe de cet esprit libéral de la philanthropie moderne réside en ce que les libéralités prescrites par l'éthique de la chevalerie économique marshallienne s'inscrivent en opposition aux mécanismes d'accumulation – monopole, cartels, répressions ouvrières, etc. – dont feront pourtant usage les barons-voleurs.

4.1 Aperçu de l'historiographie de la fondation et la philanthropie aux États-Unis : progrès ou nuisance ?

L'historiographie traitant de la fondation et de la philanthropie aux États-Unis est sans contredit volumineuse ; le travail d'historien sur le sujet ne débutera véritablement que dans les années 1950 (Bremner, 1988). Friedman (2003) présente un bref jugement historiographique éclairant sur le champ d'étude de la philanthropie. À partir du cadre néoinstitutionnaliste (« *new institutionalism* »), ce dernier propose une lecture historiciste, interdisciplinaire et pluraliste ayant comme objectif de dépasser les travaux désormais classiques de Robert H. Bremner (1988), lequel a joué un rôle canonique pour plusieurs historiens de la philanthropie. Friedman soutiendra plus précisément, et contrairement à la mouvance dominant le champ en question, que philanthropie et charité ont revêtu au cours de l'histoire des significations changeantes et même multiples (Friedman, 2003 : 6). Négligeant la distinction entre l'acte charitable individuel et la philanthropie organisée, Bremner avance une définition problématique de la philanthropie, parce que vague et évasive. Bien qu'il reconnaisse que la pratique philanthropique ne se limite pas aux institutions et organisations du tiers secteur, elle en vient à signifier trop spécifiquement chez lui « l'amélioration de la qualité de la vie humaine » (*ibid.* : 4). Par la suite, dans les années 1960, Clifford Griffin et David Rothman développèrent une lecture voulant que les philanthropes cherchent le contrôle des populations déviantes et des classes pauvres avec l'intention d'assurer l'ordre social et l'accumulation de richesse de la classe dirigeante. Durant les années 1980, les historiens changèrent de direction de plus bel en s'éloignant de la problématique du contrôle social tout en réintégrant l'accent mis par Bremner sur la philanthropie comme stricte « bonne

pensée pour l'humanité ». Ainsi, des historiens comme James Stewart et Robert Abzug démontrèrent que le motif de contrôle social dans l'intérêt et la domination de classe de même que les intentions honnêtes de bienveillance constituaient en réalité deux ensembles de justifications et de motivations parfois changeantes et souvent conflictuelles expliquant la conduite du philanthrope. Ces historiens se montraient toutefois incapables de mettre l'accent sur l'intégration de l'interdisciplinarité au sein du champ en pleine émergence des «*philanthropic studies*» (*ibid.* : 5). Enfin, David Hammack s'est plus récemment concentré sur la séparation de l'Église et de l'État, ainsi que la mise en place de l'opposition, au XIX^{ème} siècle, entre les secteurs public et privé, dichotomie produisant les organisations sans but lucratif ainsi que certaines limitations de l'autorité étatique. Une telle entreprise se rapprocherait de la posture de Friedman et de sa volonté de problématiser la philanthropie dans le cadre des rapports entre le tiers secteur et les sphères publique et privée.

4.2 Le passage décisif de la charité à la philanthropie : la philanthropie scientifique

«By the last decade of the nineteenth century, the traditional institutions and goals, of American charitable action no longer sufficed to achieve the aims and satisfy the ambitions of an emerging philanthropic class, whose values changed from charity to philanthropy.» (Karl et Katz, 1981 : 243)

«The search for root causes and professionally directed, strategic grant giving were the building blocks of the modern private foundation.» (Prewitt, 2006 : 363)

L'émergence de la fondation moderne aux États-Unis au tournant du XX^{ème} siècle, moment où de riches industriels ont entrepris d'appliquer la science des affaires et de l'industrie au don charitable, permet d'asseoir analytiquement la distinction entre la charité et la philanthropie ; on observa alors la naissance de la *philanthropie scientifique* (*ibid.* : 363)³³. La philanthropie scientifique est apparue au pays de l'Oncle Sam et se caractérise par trois principes généraux ; *«Three principles – the search for root causes, a professional staff responsible for realizing strategically selected program goals, and a flexible form of giving into perpetuity – are basic to the innovation that marked the beginning of American foundations as we know them today»* (*ibid.* : 362). Fidèles aux principes industriels de rationalité, d'efficacité et d'organisations, ces grands industrialistes et hommes d'affaires entreprirent une rationalisation de l'action charitable par l'application pratique d'une sorte d'éthique de la science moderne (Karl et Katz, 1981 : 243). Prétendant s'intéresser aux « causes premières » des problèmes sociaux, ils développèrent une profonde affinité avec la recherche scientifique en sciences naturelles et, tout particulièrement, avec le champ embryonnaire des sciences sociales. Afin de dépasser les limites des institutions charitables traditionnelles, cette rationalisation de la charité donna naissance à la philanthropie

³³ Sur la question de la philanthropie scientifique, voir aussi Howe (1980) et Sealander (2003).

organisée, une nouvelle forme institutionnelle et organisationnelle, constituée d'un fonds juridiquement reconnu comme fiducie ou comme corporation sans but lucratif. Au sujet de cette innovation états-unienne, Karl et Katz indiquent : «*The philanthropic foundation thus represents the fusion of traditional charitable organization, ancient methods for the perpetuation of family wealth and novel social, legal and intellectual ideas*» (*ibid.* : 245). À sa plus simple expression, le donateur y faisait un don placé en fiducie à perpétuité avec comme objectif général et large le bien-être de l'humanité. Les sommes ainsi recueillies se voyaient ensuite distribuées en fonction de la volonté et des objectifs variables des teneurs légaux du fonds, les fiduciaires, et plus tard parfois du personnel professionnalisé.

Sous cette forme et selon ces fonctions, la fondation philanthropique représente bel et bien, de l'avis de Karl et Katz, une institution d'origine typiquement états-unienne. Aux côtés des réformistes et des nouvelles classes de professionnels, les riches philanthropes furent par ailleurs en mesure d'influencer les choix en matière de politiques publiques par leur important soutien à la recherche universitaire et ce, d'autant plus que l'ethos associatif propre du XIX^{ème} siècle se substitua définitivement à la valorisation libérale de l'initiative privée jusque dans la décennie 1920 (*ibid.* : 247). Carnegie, Rockefeller et Sage développèrent ainsi les bases d'un réseau de pouvoir entre le gouvernement, les réformistes sociaux, les chercheurs et les classes d'affaires ; Karl et Katz apportent cependant un bémol : «*To argue that this occurred by 1930 is certainly not, however, to argue that it was the deliberate intention of the philanthropists*» (*ibid.* : 248). Bref, on constate que la philanthropie scientifique ne puisse se réduire à une forme flexible de legs à perpétuité, à une professionnalisation permettant l'élaboration stratégique des objectifs et des programmes de l'organisation, et à l'investigation des causes premières (Prewitt, 2006 : 362). À notre avis, les ramifications sociétales de la philanthropie moderne, organisée et scientifique se déploierent très profondément dans une forme hybride proprement états-unienne de « technocratisme privé ».

4.3 Les trois périodes de l'histoire des fondations aux États-Unis selon Dowie

La périodisation de l'histoire des fondations philanthropiques états-uniennes que nous proposons de retenir est celle de Dowie (2001). Au-delà du problème des bienfaits et des nuisances de la fondation, ce dernier soutient que cette histoire fut marquée par l'ambiguïté d'établir ce qui relève respectivement des sphères publique et privée. Et selon Dowie, une grande part de la littérature sur la philanthropie états-unienne se montre trop apologétique envers la fondation. En partant du présupposé implicite que cette institution constitue un fondement essentiel de la société civile États-Unis, on omet régulièrement de considérer que plus du tiers du financement des organismes à but non lucratif provient des différents paliers gouvernementaux,

et que plus de 88 % des revenus charitables proviennent de dons individuels (Dowie, 2001 : 16). Un autre fait souvent évacué, rappelle Dowie, tient à ce que la fondation ne consiste pas à proprement dit en une invention typiquement états-unienne ; on retrouva en effet des sortes de *trusts* à vocation charitable dans la Perse ancienne ainsi que de grandes fondations dans la France pré-révolutionnaire. Néanmoins, les énormes fiducies dénombrées aujourd'hui par milliers et possédant des dotations en progression constante de plusieurs milliards de dollars constituent une forme institutionnelle d'origine spécifiquement états-unienne³⁴. Plus précisément, il est possible de distinguer trois périodes dans l'histoire des fondations aux États-Unis : (1) du tournant du XX^{ème} siècle à 1945 ; (2) de 1945 aux années 1960 ; et (3) de 1960 à nos jours (*ibid.*). Ces trois périodes possèdent un thème de même qu'un objectif communs : construire une société meilleure et stimuler le changement social. Malgré tout, elles se distinguent par des transformations sur le plan des priorités à promouvoir et des projets à mettre en branle.

Les premières fondations philanthropiques, celles de Carnegie, Sage et Rockefeller, furent fondées avec comme objectif principal le progrès des savoirs formels et instrumentaux ; autrement dit, les fondations se révélèrent des acteurs de première ligne dans l'Ère progressiste des États-Unis (1890-1920)³⁵. Aux yeux de ces nouveaux riches, comme le progrès des innovations scientifiques et technologiques avait conduit à un accroissement important de la richesse lors du XIX^{ème} siècle, la même logique devait être appliquée aux autres « avancées de la civilisation ». C'est cette approche que l'on qualifie de philanthropie scientifique puisque l'accent fut placé dans la conviction que la société pouvait être améliorée par la production et la diffusion des connaissances, davantage qu'en intervenant directement dans les politiques publiques. Évidemment, les développements scientifiques, particulièrement en médecine et en sciences sociales, allaient avoir d'importantes retombées en politiques sociales, et ces puissants philanthropes en étaient bien conscients.

La seconde période de l'histoire des fondations philanthropiques états-uniennes débuta autour de 1945 alors que les fondations constituaient depuis un certain temps d'importants acteurs dans l'élaboration indirecte et directe des politiques publiques³⁶. Une nouvelle théorie du changement en vint à être établie par les dirigeants des fondations voulant que le meilleur retour sur investissement des fonds philanthropiques provienne de la formulation de politiques sociales progressistes. Un important réseau de médiations entre les fondations, les experts académiques,

³⁴ En réalité, de 1910 à 2001, le nombre de fondations aux États-Unis a explosé de 18 (dont l'une, la Fondation Russell Sage, détenait plus de 10 millions de dollars) à plus de 50 000, pour un total d'actifs de près de 425 milliards de dollars (Dowie, 2001).

³⁵ Sur la position des fondations philanthropiques dans l'Ère progressiste, voir entre autres Slaughter et Silva (1980).

³⁶ Concernant l'influence des fondations philanthropiques sur la politique étrangère étatsunienne en Afrique, nous renvoyons à Berman (1980b). Au sujet du rôle des fondations philanthropiques dans l'impérialisme étatsunien, voir Berman (1980a) et Brown (1980).

les gouvernements, les centres et instituts de recherche était alors solidement implanté depuis quelques décennies (voir Karl et Katz, 1981). Les champs de recherche privilégiés touchaient au processus d'industrialisation et plus largement aux questions économiques ainsi qu'aux sciences sociales. L'intention première, outre le progrès économique, était donc de consolider l'État moderne états-unien, à une époque où les effets du New Deal commençaient à se faire ressentir, à travers un système alliant institutions quasi-publiques et organisations privées. En somme, la Grande dépression allait enclencher le développement de l'État-providence états-unien et la production de connaissances devait dans cet élan être soumise à la science appliquée et aux exigences de la politique publique³⁷.

Finalement, Dowie soutient que la décennie 1960 correspond au « premier schisme » de la philanthropie organisée, époque où les fondations états-uniennes furent amenées à se définir idéologiquement de manière plus explicite dans leur positionnement face aux questions de justice sociale et des mouvements sociaux. Les nouvelles classes de *philanthrocrates* – que Dowie entend comme l'ensemble des nouveaux dirigeants professionnels des grandes fondations – avaient eu l'occasion d'observer les conflits entre politiciens, bureaucrates et fondations de seconde vague³⁸. Ces philanthrocrates établirent par conséquent que la prochaine étape du progrès de la nation ne pouvait reposer strictement sur les programmes et politiques gouvernementales. La table allait être mise, notamment sous l'initiative des fondations philanthropiques, pour la Révolution reaganienne et l'emphase sur le tiers secteur. Pour résumer, Dowie observe un déplacement de la « charité » vers le « changement social » dans l'histoire des fondations états-uniennes au cours du XX^{ème} siècle. Sous les intentions explicites, bienveillantes et altruistes de plusieurs des fondateurs de grandes organisations philanthropiques, on retrouve des préoccupations plus ou moins profondes, selon les cas, concernant le bien-être général de l'humain. Dans ce cadre, l'étymologie grecque du terme « *philan-thropos* » – *l'amour de l'humanité* – se révèle appropriée. Mais lorsque le principe moteur de ces institutions se transporta de la charité vers le changement et surtout l'ingénierie sociale, le sens de la notion de philanthropie se transforma progressivement (*ibid.* : 2).

4.4 La fondation philanthropique à la base d'un « système national privé de réforme sociale »

Analysant la première période de l'histoire de la fondation philanthropique aux États-Unis, c'est-à-dire de 1890 à 1930, Karl et Katz (1981) comprennent l'institutionnalisation de la fondation dans le premier tiers du XX^{ème} siècle en tant que construction d'un « système national privé de

³⁷ Au sujet de la Fondation Ford et du triomphe du béhaviorisme en science politique, voir Seybold (1980).

³⁸ Sur les quatre phases dans l'évolution d'une fondation philanthropique aux États-Unis, voir Dowie, (2001 : 7-11).

réforme sociale ». Ultiment, l'existence de la philanthropie organisée aura forcé le gouvernement fédéral, et ce jusqu'à nos jours, à accepter de voir son rôle et son autorité fortement influencés. L'envers de la médaille réside dans le fait que l'extension de la capacité du gouvernement fédéral à collecter les taxes et les impôts ainsi que l'expansion de ses pouvoirs et champs d'intervention auront des incidences importantes sur l'activité et le rôle des fondations philanthropiques. Néanmoins, c'est peut-être davantage la fondation qui influencera l'État, et non l'inverse (Karl et Katz, 1981). Aux côtés des réformistes et des nouvelles classes de professionnels, les philanthropes étaient à même d'influer et parfois de déterminer les programmes gouvernementaux principalement en supportant et en finançant la recherche, orientant du coup l'éventail disponible des options de politiques sociales. Les Carnegie, Rockefeller et Sage développèrent un solide réseau institutionnalisé entre le gouvernement, les réformistes sociaux, les chercheurs ainsi que leurs propres fondations et les instituts et organisations qu'elles finançaient.

L'émergence de la fondation moderne au moment de l'Ère progressiste pointe justement à l'importante question du rapport entre philanthropie et progressisme. L'échec de ce dernier en tant que mouvement politique aurait laissé le champ libre à la philanthropie organisée. En effet, les propositions progressistes de l'époque ont rencontré de fortes résistances au niveau de leur implantation des instances nationales vers les institutions et les acteurs locaux. Devant un mouvement en perte de vitesse, les fondations et leurs donateurs ont épousé les causes et problèmes chers aux progressistes : non seulement la médecine et l'assistance sociale, mais également les universités et la recherche « indépendante » s'intéressant de front aux questions de politiques sociales et économiques. Par ailleurs, l'envergure nationale des firmes géantes comme la *Standard Oil* et la *United States Steel* avaient conduit les membres de cette nouvelle élite industrielle dont faisaient partie Rockefeller et Carnegie à une collaboration étroite entre l'industrie et l'État-nation. Cette volonté des fondations philanthropiques d'acquérir une légitimité politique les autorisant à agir à l'échelle nationale souleva un problème incontournable : était-il possible et souhaitable de transposer le système de relations entre le gouvernement et la philanthropie de la gestion des questions locales et étatiques vers celle de la politique fédérale (*ibid.* : 255) ? L'argumentaire appuyant la perspective d'institutionnalisation nationale se vit diffusé dans le cadre d'un réseau national – à la fois informel et institutionnalisé – regroupant les élites locales se rencontrant dans différents clubs privés et dans les grands centres urbains, de même que les universitaires réformistes dont la mobilité au sein des institutions d'enseignement supérieur et de recherche était intense. Déjà persuadés par leurs experts internes et professionnalisés de financer la recherche scientifique, les philanthropes complétaient efficacement ce système de pouvoir.

Traditionnellement anti-syndicalistes, les capitaines d'industries comme Rockefeller et Carnegie occupaient une position relativement paradoxale que seule leur puissance et leurs richesses autorisaient à défendre puisque cela constituait l'un des fondements même de leur autorité. Tout en réclamant l'appui incondicional et l'engagement de l'État fédéral envers leurs organisations et leurs projets philanthropiques, ils veillèrent à limiter les interventions de l'État central au sein de leurs intérêts économiques ; par exemple, pensons seulement à leur opposition envers les lois *anti-trusts*. Plus simplement : «*Their business interests were effectively separated from their obligations to society; the former required one attitude towards the federal government, the later another*» (*ibid.* : 257). En bout de piste, pour Karl et Katz, la fondation philanthropique représente donc un amalgame de l'organisation charitable traditionnelle, des pratiques anciennes de préservation des richesses familiales et d'innovations dans le champ de la pensée sociale, légale et gouvernementale.

4.5 La fondation philanthropique dans la construction de la technocratie états-unienne : main basse sur les sciences sociales et reproduction de l'élite et de l'hégémonie de classe ?

Nous avons traité de la position centrale de la fondation philanthropique – institution s'étant harmonisée à l'hostilité états-unienne envers la centralisation étatique – dans la reconstruction nationale et l'industrialisation des États-Unis. En d'autres mots, la fondation philanthropique répondit en fait à la nécessité d'une gouvernance démocratique de la science et de la technologie dans le cadre d'une société de masse (Karl, 1997). Comme le souligne Prewitt : «*Building a modern social science, whose personnel and research could help guide democratic decision making, was a major foundation task consistent with this broad goal [...].*» (Prewitt, 2006 : 364). Karl a en ce sens raison de montrer que la démocratie états-unienne, malgré ses mythes fondateurs et sa philosophie individualiste, s'est construite sur une tension entre une élite professionnelle étroitement dépendante de la philanthropie privée et une opinion publique extrêmement sensible à la démagogie de masse. Sans État central fort au tournant du XX^{ème} siècle, les États-Unis se sont tournés vers la philanthropie comme assise de leur développement technocratique.

Fischer (1983) présente un examen de l'influence de la philanthropie états-unienne sur l'histoire de la pensée, plus particulièrement du rapport entre l'idéologie de la philanthropie de Rockefeller et la politique des sciences sociales au tournant de 1910 à 1940. Dans ce contexte, la création de la fondation s'inscrit à ses yeux dans un processus plus général de rationalisation sociétal réalisant une objectivation et une distanciation des activités philanthropiques par rapport au capitaliste en tant qu'individu objectif (Fischer, 1983 : 208). Adoptant un cadre d'analyse gramscien et faisant usage de l'analyse de discours et d'une imposante étude d'archives

de la Fondation Rockefeller, Fischer soutient que cette organisation philanthropique joua un rôle actif dans la production et la reproduction de l'hégémonie culturelle tout au long de la période de l'Entre-deux-guerres³⁹. À cette époque, la Fondation Rockefeller et ses organisations tentaculaires prodiguèrent l'unique financement systématisé dans le champ des sciences sociales aux États-Unis et au Canada : «*Only Rockefeller philanthropy had a clear and coordinated policy*» (*ibid.* : 224)⁴⁰. Ce phénomène offrirait ainsi un rare aperçu du rôle central de la philanthropie dans la construction et l'établissement du capitalisme corporatiste d'État de même que de la forme étatique qui allait se répandre dans les pays capitalistes de l'Après-guerre. D'autres part, il est ainsi possible de voir que les fondations philanthropiques occupent une fonction de diffusion de la conscience de la classe dirigeante en créant un consensus dans la société par la formation du monopole légitime du « sens commun », tant dans la sphère de la vie quotidienne que de les activités institutionnelle et scientifique.

Fischer ajoute que, vers la fin du XIX^{ème} siècle, les effets délétères de l'industrialisation engendraient des « problèmes sociaux » qui soulevaient des tensions politiques et un potentiel de conflit de classes dans la société états-unienne. Contribuant à la politisation de ces problèmes, les Humanités classiques perdirent du terrain face à la professionnalisation de l'étude de la société et de l'humain, c'est-à-dire face à la constitution d'une science sociale empirique et objective au sein de l'académie⁴¹. Émergea dans ce contexte un nouveau groupe d'intellectuels réformistes s'inscrivant comme experts techniques participant à la rationalisation et à la bureaucratisation du capitalisme aux États-Unis et évacuant du coup une appréhension politique de la dégradation du tissu social en tant que conflit de classes. Par l'élaboration des politiques en sciences sociales, l'action philanthropique de Rockefeller a à la fois contribué à et été influencé par une « scientification » générale de toutes les formes de connaissances. Bref, l'activité des philanthropes forme l'une des forces à la base de la destruction de la pensée « non professionnelle » et de l'émergence de l'étude scientifique de la société et du social. Pour les fins de sa démonstration, Fischer effectue l'impressionnante tâche consistant à retracer précisément l'évolution de la « politique scientifique » de la Fondation Rockefeller dans les domaines des sciences sociales et de l'administration publique. Malgré les changements dans l'évolution de cette politique – changement plus quantitatifs que qualitatifs –, cinq objectifs demeurèrent prioritaires durant l'entre-deux-guerres.

³⁹ Également inspirée de Gramsci, Joan Roelofs (2007) décrit et analyse le réseau de gouvernance nationale et transnationale dans lequel les organisations philanthropiques agissent généralement de façon anti-démocratique.

⁴⁰ Comme l'indique également Dowie : «*Until the federal government became the major funder of scientific research in the 1950s – mostly for purposes related to national defense – private foundations were the sole support of programs in basic science and the technological application of scientific discoveries.*» (Dowie, 2001 : xxviii).

⁴¹ En effet : «*The emergence of specialist professional organizations during the period 1884 to 1905 was in part the result of the actions of aspiring social scientists who saw the need to distance themselves from practical reformers.*» (Fischer, 1983 : 209).

«First, policy was directed at the whole world or at least the capitalist world. Second, the desire to make the social sciences more scientific in the 'natural science mode'. Third, the focus on 'realistic research' and 'practical application'. Fourth, that research should be conducted either within the academy or by people with academic associations. Finally, the commitment to maintain and increase the number of competent social scientists.» (ibid. : 219).

Bien qu'il soit ardu de démontrer l'existence de contrôle social en tant que tel, Fischer rassemble un ensemble d'observations et d'analyses prouvant que certains officiers et fiduciaires de la Fondation Rockefeller exercèrent effectivement un contrôle sur la politique scientifique en sciences sociales aux États-Unis. Durant l'Entre-deux-guerres, la communauté scientifique en sciences sociales aurait régulièrement failli à sa fonction de critique indépendante du pouvoir, se montrant incapable de s'opposer à l'orientation de la politique scientifique de la Fondation Rockefeller et de deux de ses constituantes, le Laura Spelman Rockefeller Memorial et plus tard le Spelman Memorial⁴². Dans l'organisation interne de la fondation, il ne fait aucun doute qu'un groupe restreint de fiduciaires et de dirigeants, au sein duquel on retrouvait plusieurs universitaires, hommes d'affaire et politiciens, fut en mesure d'exercer un contrôle direct et important sur le processus de prise de décisions en matière de financement scientifique. *A fortiori*, les politiques et leurs impacts concrets créaient, jusqu'à un certain point, une impressionnante convergence d'intérêts. Par exemple, les politiques proprement dites de même que les importantes ressources financières mises à la disposition de la communauté scientifique des sciences sociales accélérèrent la tendance à la professionnalisation du champ. Les intérêts de la Fondation Rockefeller ainsi que ceux des chercheurs, tout particulièrement ceux qui obtenaient des subventions, mais également les intérêts des associations et autres institutions académiques, coïncidaient véritablement (*ibid.* : 222). En résumé, Fischer montre que l'objectif idéologique implicite de la « politique Rockefeller » dans la période de l'Entre-deux-guerres fut le maintien de l'ordre social capitaliste. Sous la direction de John D. Rockefeller Jr., les fiduciaires présents sur les conseils d'administration de la Fondation Rockefeller, du Laura Spelman Rockefeller Memorial et du Spelman Memorial formaient un groupe restreint des gestionnaires et des capitalistes les plus influents des États-Unis alors que la famille s'assurait de plus de choisir les fiduciaires les plus influents parmi des individus avec lesquels elle entretenait des liens d'affaires très étroits. Fischer indique de surcroît que ces fiduciaires puissants s'opposaient fortement et précisément aux dernières tendances de radicalisme et d'engagement politique des des Humanités du XIX^{ème} siècle. Le réseau élitiste et institutionnel dans lequel la Fondation Rockefeller s'était positionnée lui conférait, par l'entremise de ses fiduciaires, dirigeants,

⁴² Sur les liens entre la Fondation Rockefeller et le Social Sciences Research Council ainsi que plusieurs autres organisations, instituts, centres et universités, publics et privés, voir Fischer (1983; 1993) et Bulmer et Bulmer (1981). Il s'agit d'ailleurs d'un thème récurrent dans la littérature portant sur les fondations philanthropiques. Fischer précise cependant : *«While developments in the social science often appeared to be the result of debate within and between disciplines it seems clear that the ground rules for these debates were set by external influences, namely the Rockefeller foundations.» (ibid. : 220).* Sur les relations entre l'institutionnalisme en économie, le pragmatisme de J. Dewey, les fondations philanthropiques et les origines de la technocratie aux États-Unis, se référer à Rutherford (2010).

scientifiques et philantocrates, une fonction d'intermédiaire entre l'État et la classe dirigeante capitaliste.

4.6 Conclusion partielle sur la fondation philanthropique états-unienne

Durant le XX^{ème} siècle, les fondations philanthropiques états-uniennes s'autonomiseront progressivement, représentant en quelque sorte une « alternative privée au socialisme », et la crise de 1929 accélérera la régulation étatique et juridique des fondations (Guilhot, 2006). Ainsi, les fondations consolideront leur indépendance face à leur fondateur, ce qui contribuera paradoxalement

« à renforcer la crédibilité civique des institutions philanthropiques et à souligner la distance symbolique qui les sépare du capitalisme industriel dont elles sont issues. Avec la disparition des pères fondateurs, la bureaucratisation et l'internationalisation des fondations, la philanthropie va ainsi se constituer en un champ de pratiques relativement autonome, qui s'offre au chercheur en dehors de tout rapport à un substrat économique. » (*ibid.* : 10-11)

Devant l'autonomisation de la philanthropie par rapport à ses assises économiques, l'autonomisation homologue savante du champ d'étude spécialisée de la philanthropie apparaîtra d'autant plus naturelle qu'il s'agit d'un domaine d'analyse émergeant au départ grâce au financement alloué non pas par l'État, mais précisément par les fondations elles-mêmes (*ibid.* : 193)⁴³. *A fortiori*, les fondations philanthropiques occupèrent une fonction cruciale dans le développement de la technocratie états-unienne en s'inscrivant comme l'institution pivot dans la formation de l'élite scientifique et gestionnaire ainsi que dans l'orientation de la production de techniques de recherches (Karl et Katz, 1981 : 268). Dans ce cadre, les fondations philanthropiques furent au centre d'un roulement d'une élite dirigeante et professionnelle au sein d'un réseau composé de la fondation, de l'université, du gouvernement et de l'industrie. L'accroissement des activités de recherche en politiques sociales au sein des fondations durant la décennie 1920 – le cas Rockefeller étant sur ce plan exemplaire – posa en ce sens la question épineuse de la proximité entre les sciences sociales et la politique. Paradoxalement, les fondations contribuèrent ainsi durant la « Nouvelle ère » (« *New Era* », 1929-1941) à un « nouvel utopisme socio-scientifique » et, en parallèle, au développement du tiers secteur et des organisations non gouvernementales (*ibid.* : 267). Environ jusqu'au milieu de la Guerre du Viêt Nam, vers à la fin des années 1960 :

« Foundations defended themselves as 'private' despite the special benefits which they received from the tax or moved to a new level of linguistic fabrication by defining themselves as members of a 'third

⁴³ Par exemple, pour une analyse apologétique et contemporaine de la fondation, financée par des fonds philanthropiques, voir Fleishman (2007).

sector', despite the fact that such language only sustains an historical illusion. [...]. Foundations came into existence because American society was unable to maintain a social order which corresponded to its passionately held localist ideals.» (ibid. : 269).

Apparaissant publiquement apte à transcender la politique malgré leur engagement profond en cette direction, les fondations philanthropiques n'eurent d'autre de choix que de dévoiler plus explicitement leur posture idéologique lors du premier schisme de la philanthropie organisée durant les années 1960 (Dowie, 2001). S'inscrivant en tant que puissants médiateurs entre la société civile et la société politique, on constate qu'elles participèrent plus ou moins directement à la reproduction de l'hégémonie culturelle dans la société états-unienne : «*philanthropy may well have played a key role in defining and determining the role of the State in post-1945 capitalist societies*» (Fischer, 1983 : 224).

5. LE TOURNANT DU XXI^{ÈME} SIÈCLE : DES ANNÉES 1980 À AUJOURD'HUI

« Tandis que la philanthropie trouve ses formes originelles dans les milieux liés à la grande industrie monopolistique de la fin du XIX^{ème} siècle, son renouveau s'opère aujourd'hui à partir des marchés financiers. Les fortunes qui alimentent les nouvelles initiatives dans ce domaine sont en effet celles des principaux acteurs de la financiarisation de l'économie : gestion de *hedge funds*, entrepreneurs financiers, spécialistes des fusions-acquisitions, spéculateurs, arbitragistes, stars de la *new economy*, enrichies par la valorisation boursière de leurs titres, etc. Cette nouvelle philanthropie n'a plus pour terreau les vieux bassins industriels où les « barons voleurs » avaient établi leurs empires, comme Chicago ou Pittsburg, mais les places boursières, comme celle de New York. Centre d'impulsion majeur de la dérégulation financière dès les années 1970 et théâtre de la montée en puissance de nouveaux acteurs soucieux d'établir la légitimité de leur domination économique, Wall Street donne à voir toutes ces transformations ainsi que les trajectoires qui mènent certains de leurs principaux protagonistes vers la philanthropie et la vertu civique. Les Soros, les Turner, les Roberts, les Milken y accumulent leur fortune à la faveur de la dérégulation financière, dont ils sont à la fois les bénéficiaires et, souvent, les promoteurs. » (Guilhot, 2006 : 13-4)

«In part, it is the recent attempt in many countries to roll back the borders of the state through privatization, deregulation, tax cutting, and attrition that has made space for the philanthrocapitalist of the fifth golden age.» (Bishop et Green, 2008 : 28)

D'après Bishop et Green, en ce début de XXI^{ème} siècle, la distribution de la richesse serait redevenue une fois de plus le « problème de l'époque » en raison de l'accroissement des inégalités ainsi que de l'évolution des différents défis sociaux et environnementaux (*ibid.* : 13). Les nouveaux riches démontreraient dans ce cadre le même enthousiasme que Carnegie au tournant du XX^{ème} siècle. Et cette nouvelle avancée de la philanthropie s'expliquerait en partie par le retrait de l'État, la baisse des impôts, les dérégulations et les privatisations, en marche dans plusieurs pays, tendances en généralement associées à la régulation néolibérale. Or, nous n'assistons pas, depuis plus d'une trentaine d'années, au recul de l'État proprement dit, mais bien au recul de l'*État-social* d'inspiration beveridgienne. Quelle est donc la nature de la nouvelle économie politique néolibérale et financiarisée qui constituera les assises matérielles et institutionnelles du cinquième âge d'or de la philanthropie que nous voyons poindre sous nos yeux ?

Avec Guilhot (2006), nous suggérons de comparer l'industrialisation états-unienne de la fin du XIX^{ème} siècle – ayant fourni les fondements du quatrième âge d'or de la philanthropie et de la naissance de la fondation philanthropique moderne – au processus actuel de financiarisation de l'économie. En ce sens, de « même que les premiers philanthropes s'efforçaient d'élaborer des modalités de traitement de la question sociale compatibles avec leurs intérêts, on peut faire l'hypothèse que le renouveau actuel de la philanthropie et l'émergence d'un nouveau discours civique émanant des milieux financiers sont les premières tentatives, encore tâtonnantes, de traiter les nouvelles questions sociales générées par la mondialisation financière. » (Guilhot,

2006 : 13). Le passage à un nouveau régime d'accumulation financiarisé correspondant à un mouvement d'accumulation primitive et de concentration du capital profite inévitablement à de nouveaux acteurs économiques. La structure des classes dominantes s'en voit ainsi altérée, déployant certaines luttes intra-capitalistes d'intensité variables. Si c'est l'industrialisation monopoliste de la fin du XIX^{ème} siècle qui forma les conditions sociales et matérielles de la philanthropie moderne, la nouvelle philanthropie du tournant du XXI^{ème} siècle repose quant à elle sur la montée en puissance des marchés financiers (*ibid.* : 13-4). Dans ce contexte, l'innovation majeure en ce qui a trait aux mécanismes d'accumulation du capital réside dans la multiplication des marchés financiers et spéculatifs ainsi que dans la création d'une panoplie de nouveaux titres, tendance appelée « innovation financière ». Indirectement, les firmes fondées grâce aux innovations dans le secteur des hautes technologies profiteront elles aussi fortement et rapidement d'une valorisation financière permettant dans certains cas de voir leur capitalisation boursière surpasser leurs capitaux productifs et leurs immobilisations physiques.

En définitive, le cinquième âge d'or de la philanthropie s'ancre à notre sens dans le cadre de la régulation néolibérale, de la financiarisation et de la globalisation de l'économie. Si ce retour contemporain de la philanthropie s'inscrit dans une certaine mesure en continuité avec le quatrième âge d'or – par la réactualisation de la philanthropie scientifique et d'une logique de partenariat avec l'État, ainsi qu'en conformité avec la professionnalisation du champ tout au long du XX^{ème} siècle –, ce qui le distingue surtout est sans aucun doute sa marchandisation, sa *marchésation* et l'avènement d'une *philanthropie à capital de risque*. On assiste ainsi notamment à un renouveau de la philanthropie stratégique permettant de transporter l'effet de levier au-delà de la relation entre l'État et la philanthropie pour l'inscrire dans le champ d'origine de cette technique : les marchés financiers et spéculatifs. D'un autre côté, conformément à l'esprit du temps et à l'évolution de la question sociale, les enjeux environnementaux deviendront une préoccupation centrale de la philanthropie contemporaine. Bref, alors que les États-Unis constituent manifestement le centre de ce cinquième âge d'or, le reste du monde importera les innovations philanthropiques, par exemple avec l'application du micro-crédit dans les pays du Tiers monde. Voyons donc d'abord en quoi, durant les années 1980, l'élite philanthropique participa de plus bel à la reproduction culturelle des classes supérieures. Nous traiterons par la suite de la mutation communicationnelle et marchande de la philanthropie néolibérale pour ensuite discuter du renouvellement de la philanthropie stratégique. Cette dernière discussion nous conduira à conclure au sujet de la philanthropie à capital de risque – innovation au cœur de ce cinquième âge d'or –, une nouvelle forme d'investissement financier structurée par le secteur des hautes technologies et les marchés financiers dont on vante l'avantage principal : permettre de tirer parti des richesses privées colossales créées très rapidement durant la décennie 1990.

5.1 La culture de l'élite philanthropique durant l'administration Reagan : philanthropie et intérêts de classes

Odendahl (1989) évalue l'impact de l'élite philanthropique sur la société et la démocratie états-uniennes à travers l'étude de la « culture de la philanthropie » dans le cadre de l'extrême concentration des richesses et des politiques de l'administration Reagan⁴⁴. Sur la base d'une sociologie des élites inspirées de C. Wright Mills ainsi que de plusieurs entrevues avec de riches philanthropes, elle avance la thèse voulant que la philanthropie occupe une fonction essentielle dans la reproduction de la structure de classes, ce qui la conduit à concevoir le champ des activités sans but lucratif comme un espace de consolidation du pouvoir de l'élite moderne. En d'autres mots, elles démontrent que, si les riches philanthropes font certes preuve d'un esprit civique sincère, leurs actions et organisations contribuent à la reproduction d'un système antidémocratique d'élaboration et d'allocation des services sociaux de base. Mais au même moment, ce sont les institutions et organisations élitistes qui tendent à profiter le plus de la bienfaisance philanthropique ; celles-ci se tournent donc plus naturellement vers les organismes privés d'art et de haute culture ainsi que les écoles et universités privées que vers les problèmes de santé publique et les services sociaux⁴⁵. Pour Odendahl (1989 : 237) : «*The philanthropy of the American upper class promotes the interests of the rich to a greater extent than it does those of the most needy.*».

D'après Odendahl, cette « culture de l'élite philanthropique » se compose de certains troubles psychologiques et de peurs reliées à l'image publique, voir dans d'autres cas à l'arrogance des certains philanthropes⁴⁶. Ces derniers ont en effet tendance à se placer au-dessus du citoyen ordinaire en se considérant spécialement vertueux. Encourageant la responsabilité individuelle, les élites philanthropiques et leurs institutions se perçoivent comme détentrices de connaissance et de sagesse, pratiquement à l'image du missionnaire. Cette auto-description des classes supérieures se reflètera inversement dans les représentations que les classes modestes ont d'elles-mêmes :

«This is mirrored by a perception on the part of the middle and working classes that the wealthy are in fact the bearers of high culture and sophistication. Fundamentally, the ideology of the elite concerning their legitimate role in society depends on the perception of the middle and working classes – that the wealthy deserve their status.» (ibid. : 241).

⁴⁴ Sur l'influence de la philanthropie états-unienne dans la reproduction du conservatisme en sciences sociales, voir notamment Fischer (1980).

⁴⁵ Concernant l'influence de la Carnegie Corporation sur la politique éducative aux États-Unis, se référer à Weischadle (1980). Au sujet du rôle de la philanthropie de Carnegie et de l'influence du pouvoir de la corporation privée dans l'éducation supérieure aux États-Unis, nous renvoyons à Darknell (1980).

⁴⁶ Odendahl (1989 : 239) explique : «*The culture of philanthropy is evident in the similar behavior, economic status and social institutions of a group whose members frequently interact with one another.*»

Par ailleurs, la culture de l'élite philanthropique états-unienne se cristallise dans d'autres pratiques relevant davantage de la vie quotidienne. Plusieurs familles richissimes exerceront par exemple la philanthropie auprès de leur propre « communauté ancestrale ». En outre, les traditions familiales de ces élites s'articuleront parfois autour de l'effet symbolique de la « charité saisonnière » (panier de nourriture, distribution de denrées non périssables, etc.). S'inspirant de Thorstein Veblen, Odendahl soutient que ces différentes pratiques vont dans plusieurs cas occuper la fonction de signes ostensibles ; certains riches préféreront le *don ostentatoire* à la *consommation somptuaire*.

C'est à travers ce diagnostic d'une culture élitiste qu'Odendahl en vient à observer qu'une rhétorique de la bonne action et de l'altruisme, combinée aux déductions fiscales s'appliquant aux dons charitables, permettent aux riches philanthropes de financer des institutions réservées aux classes supérieures en plus de diffuser leurs propres idées sans avoir à faire face à aucune forme d'imputabilité ou de surveillance de la part des élus politiques ni même de l'opinion publique. Comme nous l'avons vu avec Fischer, l'élite philanthropique a effectivement tendance à financer d'abord et avant tout – du moins dans la première moitié du XX^{ème} siècle – les institutions et organisations privées profitant prioritairement à ses intérêts propres, particulièrement dans le secteur de l'éducation supérieure et de la recherche scientifique⁴⁷. Or, malgré sa diversité, le tiers secteur est uniformément affligé d'une concentration des allocations financières dans les coffres d'un nombre minime d'organisations (*ibid.* : 242). Il est d'autre part essentiel de considérer que l'impact des grandes contributions que les fondations privées allouent au tiers secteur dépasse largement leur stricte valeur monétaire en raison de leur effet de levier⁴⁸. Par exemple, de tels dons majeurs risquent d'améliorer la crédibilité de l'organisation bénéficiaire et du coup ses chances d'obtenir ou de bonifier son financement étatique, en plus d'attirer plus de dons individuels ou de travail bénévole⁴⁹. Cette logique de concentration des ressources dans le tiers secteur, sous le poids des fondations philanthropiques, est d'autre part susceptible d'être renforcée du fait de la professionnalisation du champ. En 1989, Odendahl signalait que de plus en plus de membres de la classe moyenne occupent un emploi dans le secteur caritatif, tels les administrateurs, gestionnaires, travailleurs sociaux, scientifiques, ministres, intellectuels, infirmières et médecins, avocats, artistes, etc. Elle en conclut : «*Since their*

⁴⁷ C'est entre autres ce qui autorise à voir dans la puissance des fondations philanthropiques un potentiel de production et de reproduction de l'hégémonie culturelle, des inégalités socio-économiques, voire des structures de classes (voir Fischer, 1983).

⁴⁸ Au sujet de l'effet de levier, voir Dowie (2001). Ce dernier indique : «*In dollar terms, foundations play a relatively minor role in supporting the nonprofit sector but a major role in structuring, defining, leading, guiding, directing, and managing the sector. Thus their leverage is large.*» (*ibid.* : 3).

⁴⁹ Concernant les liens entre les fondations et les organisations bénéficiaires, se référer entre autres à Culleton Colwell (1980).

livelihood depends on the nonprofit grants economy, the members of this professional group may consider it to be in their interests to maintain the nonprofit system as well.» (ibid. : 243)⁵⁰.

5.2 Vers une mutation communicationnelle et marchande de la charité ?

Selon Pineault (1997 : 90), on observe depuis peu une dissociation, au sein des organismes d'assistance sociale, des activités d'intervention et de sollicitation, dissociation concomitante d'une légitimation des pratiques non plus à partir de fondements éthiques et moraux (les *causes bonnes* ou *justes*) mais plutôt sur la base de savoirs experts et technoscientifiques mobilisant l'idée providentialiste de *risque social* en tant que « problèmes sociaux » objectifs. Cette dissociation est également à la source d'une autonomisation de la sollicitation charitable et philanthropique dorénavant *marketisée*. À ses yeux, la renaissance contemporaine de la charité correspond à sa transformation en pratique strictement organisationnelle, déployant du coup une apparence de neutralité idéologique (vis-à-vis de ses origines libérales), de même qu'à son influence sur la restructuration de la solidarité sociale. En tant qu'organisation en pleine expansion, la fondation philanthropique devient ainsi plus qu'un simple label approprié par différentes associations, se voyant définie en tant que catégorie juridique comme « une entité dont la fonction première est la redistribution de fonds à des organisations de bienfaisance. » (*ibid.* : 92). Le sens de la notion de *fondation* se serait donc inversé depuis 1980, passant d'une entité de *distribution* à une entité de *collecte* de fonds, et devenant en quelque sorte synonyme de « sollicitation de masse ». La forme organisationnelle que constitue la fondation contemporaine répondrait dans ce contexte à l'émergence d'un « marché du don » (*ibid.* : 93), espace d'une sollicitation charitable s'adressant à la figure générale du « public » et se traduisant par la collecte professionnalisée de financement, tels les évènements bénéfiques et autres campagnes mises sur pied au moyen de la communication, du marketing et de la publicité. Alors que l'activité de sollicitation s'autonomise en tant que telle, on assiste à sa professionnalisation sous l'impulsion du *marketing charitable* que Pineault conçoit comme « science de la gestion des relations entre le « marché » (l'ensemble des donateurs) et l'entreprise (l'organisme charitable) permettant de maximiser la rentabilité des activités de sollicitation dans une situation de concurrence » (*ibid.* : 94). Et à son sens, c'est précisément cette séparation de la pratique de bienfaisance et de l'activité de sollicitation qui est la source de l'augmentation rapide du nombre de fondations philanthropiques.

⁵⁰ Pour une critique de la philanthropie et de son impact anti-démocratique dans la « gouvernance » contemporaine des politiques publiques, voir Eikenberry (2006) et Eikenberry et Nichel (2010).

Cette *marketisation* de la charité, déployant un marché spécifique du champ philanthropique, se fonde sur deux postulats principaux (*ibid.*). D'une part, la sollicitation s'effectue dorénavant auprès d'un marché de donateurs « rares » au sein duquel les différents organismes concurrents tentent de maximiser leur rentabilité en faisant notamment appel aux agences de marketing et de relations publiques, productrices d'études de marché⁵¹. Bref, la loi de l'offre et de la demande en vient à régir le don philanthropique et la sollicitation charitable et les organismes recherchent par conséquent une quantité potentiellement infinie de donateurs et de dons⁵². D'autre part, le second postulat de la *marketisation* de la charité consiste en ce que chaque cause doit trouver ou produire sa niche dans le marché du don⁵³. La conséquence nécessaire de ce second postulat consiste en la constitution d'une concurrence entre organismes ; une dynamique d'élimination du moins efficace en matière de communication et de sollicitation se met en marche. L'offre de services publics essentiels se voit ainsi déterminée par le succès entrepreneurial des organisations dès lors que la force et l'efficacité (la « compétitivité ») d'un organisme charitable en viennent à être établies selon son aptitude à user efficacement de la communication, et non selon sa capacité à remplir une mission bienfaisante donnée. Pour Pineault, le renouveau contemporain de la fondation s'inscrit en somme dans le cadre du néolibéralisme, lequel correspond à l'interpénétration organisationnelle de la *charité* et de la *solidarité* faisant place au phénomène de la « charité solidaire » ou « solidarité charitable », c'est-à-dire de l'adoption de la notion providentielle de risque social et d'une approche *marchéisée* de la sollicitation⁵⁴.

5.3 Le retour en force d'une philanthropie stratégique : de l'intervention à la prévention ?

Certains disent observer une transformation majeure de la nature de l'action des fondations philanthropiques, par exemple dans le financement des universités : le passage d'une « philanthropie traditionnelle » à une « philanthropie stratégique » (Pearson, 2003)⁵⁵. Du financement classique en infrastructures physiques, on se transporterait vers une intervention davantage intangible et risquée prenant la forme de partenariats dans des projets modifiant le

⁵¹ Sur la « publicité à vocation charitable », voir Pineault (1997 : 95).

⁵² Pineault précise : « Curieusement, dans ce contexte, la sollicitation charitable, malgré le fait que l'on *demande* de l'argent au public, est comprise du point de vue des professionnels de la sollicitation comme l'*offre* dans ce nouveau marché : on offre une occasion de faire une action charitable. Parallèlement, poursuit-il, le don, malgré le fait qu'on *offre* de l'argent à un organisme, est considéré économiquement comme la *demande* dans le marché du don. » (*ibid.* : 95).

⁵³ En effet, au Canada et au Québec, le « marché du don a donc stagné pendant la première moitié des années quatre-vingt-dix alors que le nombre d'organismes a continué à progresser à un rythme vertigineux. » (*ibid.* : 98).

⁵⁴ Au sujet de l'interpénétration néolibérale entre *charité libérale* et *solidarité providentialiste*, voir *ibid.* : 99-100.

⁵⁵ On remarque que Pearson se méprend ici ; nous avons vu que la philanthropie stratégique se révèle être une technique utilisée par les fondations depuis le tournant du XX^{ème} siècle. Son analyse nous permet toutefois de prendre la mesure du renforcement contemporain de la philanthropie stratégique.

« contenu » même de l'environnement universitaire (*ibid.*: 37). Ignorant l'ancienneté des tendances qu'il observe, Pearson signale ainsi le développement d'un « nouveau modèle de philanthropie » adoptant des actions stratégiques et visant la prévention des causes des problèmes, plutôt qu'une intervention charitable sur la base de la compassion. Suivant Pearson, l'évolution des fondations canadiennes s'inscrirait néanmoins en décalage important par rapport à leurs homologues états-uniennes, lesquelles mobilisent l'argument et la rhétorique de la lutte contre les « causes premières » des problèmes sociaux comme fondement de leur légitimité et de leurs actions depuis le tournant du XX^{ème} siècle (Dowie, 2001).

Les fondations en viennent, dans ce contexte, à adopter une approche par résultats et donc à délaisser leur rôle classique d'investisseurs passifs pour devenir des parties prenantes engagées dans la conduite des projets et activités qu'elles financent⁵⁶. Par exemples, des fondations canadiennes comme la Fondation de la famille J.W. McConnell et la Fondation Maytree démontrent une volonté de transformer les mentalités des acteurs universitaires en agissant directement auprès des communautés de chercheurs et de l'organisation de la recherche (*ibid.*: 37). À vrai dire, comme il s'agit là d'interventions indirectes dans les politiques publiques, les fondations affecteraient potentiellement la définition de l'intérêt commun. Or, pour Pearson, il n'en est rien, du moins au Canada : « *foundations are rarely [direct] program implementers* » (*ibid.*: 40). De plus, le niveau de leurs financements ne pourra jamais supplanter le poids des ressources publiques et des dons individuels. De manière analogue aux investisseurs sociaux, les fondations philanthropiques possèdent néanmoins l'avantage d'être touchés par moins de contraintes et de faire preuve de plus de patience dans leurs décisions de financement. Elles sont donc à même de prendre de plus grands risques sans attendre des retombées et des gains immédiats (*ibid.*: 40). Enfin, Pearson reconnaît que ce nouveau modèle de philanthropie stratégique recèle un important potentiel de controverse et requiert une négociation constante, dans le cas du financement philanthropique des universités, entre acteurs académiques (internes) et acteurs non académiques (externes), en raison d'interventions s'immiscant à la rencontre de la « connaissance publique » et du « financement privé ».

Par ailleurs, selon Northcott et Uytterhagen (2002), la philanthropie stratégique correspond plus précisément au passage d'une action philanthropique basée sur la stricte intervention vers une approche préventive. Autrement dit, les fondations en sont venues à adhérer à une conception systémique du champ de problèmes auquel elles s'attaquent, adoptant du coup une attitude proactive et interactive dans l'appréhension des causes premières, et délaissant ainsi l'approche traditionnelle davantage « réactive » et élaborée *a posteriori* (*ibid.*: 3-4). Pour Northcott et Uytterhagen, la philanthropie stratégique se bute potentiellement à deux inconvénients (*ibid.*: 3).

⁵⁶ À nos yeux, l'histoire des fondations états-uniennes nous permet encore une fois de mettre fortement en doute cette affirmation : les fondations, du moins sous leur forme moderne en place depuis le tournant du XX^{ème} siècle au États-Unis, ont allié financement et élaboration des projets subventionnés de façon quasi systématique.

D'un côté, malgré un possible accroissement de la qualité des décisions de financement, l'intervention stratégique et préventive en amont risque de créer une certaine insatisfaction chez les fiduciaires ainsi que chez le personnel de la fondation en raison de son apparente incapacité à répondre directement aux divers besoins en ressources et services. De l'autre côté, et corollairement, l'octroi de services et de supports directs pourrait se voir reléguer aux priorités de seconds ordres. Contre ces inconvénients potentiels, on note une certaine satisfaction, dans l'administration des fondations, provenant de l'importante effectivité des programmes stratégiques dans l'ensemble de la communauté ciblée. En outre, Northcott et Uytterhagen notent également que plusieurs fondations appliquant la philanthropie stratégique conservent un certain équilibre dans leurs décisions de financement par rapport à une intervention plus traditionnelle d'octroi direct de ressources et de services (*ibid.*).

5.4 Philanthropie à capital de risque, investisseur social et philanthrocapitalisme

Plus qu'un type de stratégie philanthropique, la philanthropie à capital de risque («*venture philanthropie*») constitue une nouvelle forme d'investissement financier. Dans le cadre de la « nouvelle économie », portée par le secteur des hautes technologies et les marchés financiers, la philanthropie à capital de risque est apparue comme un modèle alternatif de financement, au sein de la « nouvelle philanthropie », parfaitement adapté pour tirer parti des richesses privées colossales créées vers la fin de la décennie 1990 (Many, 2009). Structurée par les principes mêmes de la nouvelle économie, cette philanthropie nouvelle peut être conçue comme suit : «*a variety of late-twentieth-century developments, including the significant growth of individual giving in the 1990s, the creation of new foundations, the rise of such new funding mechanisms as charitable gift funds and e-philanthropy*» (Cobbs, 2002 ; cité dans *ibid.* : 6). C'est dans ce contexte économique que la philanthropie à capital de risque se développe sous l'action de certains philanthropes insatisfaits et souhaitant un modèle d'investissement flexible dont les résultats sont mesurables. Pour plusieurs, ce financement philanthropique *marchéisé* et financiarisé permet une amélioration de l'efficacité et des impacts de l'action du tiers secteur (*ibid.*).

Dans leur article paru en 1997 et ayant connu une importante diffusion, Letts, Ryan et Grossman établissaient les grandes lignes d'intervention dans le champ du « capital vertueux » de la philanthropie à capital de risque : (1) assurer une liquidité des ressources ; (2) adopter une relation à long terme avec les bénéficiaires ; (3) cultiver des contacts étroits avec ces derniers ; (4) rassembler des volumes plus grands et concentrés de financement ; et (5) produire une évaluation du risque (Letts, Ryan et Grossman, 1997). En parallèle, le tiers secteur vit l'émergence d'une innovation complémentaire à la philanthropie à capital de risque : la pratique de l'investissement social (Many, 2009). L'investisseur social se donne comme objectif d'allier

création de valeur privée et de richesse sociale en adoptant une attitude audacieuse et innovante, le tout pour servir une « mission » fondamentale déterminée. Il tente de reconnaître rapidement les nouvelles opportunités ainsi que d'assurer son apprentissage et son adaptabilité dans un processus continu. Veillant à ne jamais se limiter aux ressources qu'il possède dans le présent, il prétend enfin faire preuve d'imputabilité et de responsabilité, envers ses parties prenantes et ses clients, en regard des résultats qu'il prévoit. Ce sont ces principes qui structurent également le champ de la philanthropie à capital de risque ; le mariage entre cette nouvelle philanthropie et l'investissement social serait en somme la clé d'une influence sociale efficace et durable (*ibid.* : 8).

Ces innovations majeures et très récentes du champ de la philanthropie se condensent sous le concept « en vogue » de *philanthrocapitalisme*⁵⁷. Développée par Bishop et Green (2008), cette idée repose sur un constat très simpliste : les individus les plus riches de la planète, octroyant des méga-dons correspondant à une portion considérable de leur méga-fortune, sont en mesure de créer des organisations extrêmement puissantes ayant un impact énorme sur les problèmes humains les plus criants. Les initiatives passées de Rockefeller et de Carnegie représentent des actions proportionnellement négligeables comparativement au récent don de Warren Buffet à la fondation de l'homme le plus riche du monde, Bill Gates⁵⁸. La thèse est aussi simple et analogue au discours de la philanthropie moderne du XX^{ème} siècle ; comme les philanthrocapitalistes possèdent l'aptitude de connaître du succès économique à très grande échelle – à une échelle quasi-monopolistique dans le cas de Microsoft – ils transposeront sans problème leur approche vers l'activité philanthropique et bienfaitrice (Bishop et Green, 2008). Un phénomène massif d'entraînement risque de plus de se déployer, les actions généreuses de Buffet et Gates devenant en quelque sorte des seuils à surpasser pour les autres membres de la communauté des mégariches. Par exemple, le magazine *Slate* offre un classement annuel des 60 plus grands dons philanthropiques. Depuis sa première édition en 1997, le don minimum permettant de faire partie de la liste a triplé, passant à 30 millions US\$. D'ailleurs, de 1996 à 2006, les dons aux fondations philanthropiques états-uniennes sont passés de 13,9 milliards à 31,6 milliards de US\$ (*ibid.*). En bout de piste, le philanthrocapitalisme se révèle, dans l'esprit de Bishop et Green, une solution rêvée au retrait de l'État, tendance que les auteurs prédisent ne pas pouvoir s'inverser dans un avenir rapproché.

⁵⁷ Pour plus de détails sur l'*esprit du philanthrocapitalisme*, voir Bishop et Green (2006 : 30 et sq.).

⁵⁸ Au sujet du «*\$600 billion challenge*» de Gates et Buffet, se référer à Loomis (2010).

CONCLUSION RÉCAPITULATIVE

Dans cette présentation des cinq âges d'or de la philanthropie, nous avons vu que l'histoire moderne de la philanthropie est consubstantielle de l'histoire du capitalisme, qu'il s'agit en outre de l'histoire de la sécularisation et de l'organisation de la charité chrétienne, puis de son intégration à la société libérale sous une forme rationalisée et scientiste. L'institutionnalisation politique de la charité, conduisant plus tard à l'émergence de la philanthropie moderne, correspondra à la chute progressive du monopole de l'Église sur les dons charitables dont les anciennes bases idéologiques de pauvreté et d'oisiveté allaient devenir indésirables à la lumière de l'éthique protestante de la responsabilité individuelle, puis de la philosophie libérale et individualiste. L'établissement juridique des finalités de la charité libéralisée s'inscrit en fait dans le cadre des débats entourant l'assistance sociale lors de la naissance du capitalisme et de l'élaboration des *Poor Laws* en Angleterre dès 1601. Les nouvelles pratiques charitables légalement institutionnalisées seront alors radicalement dissociées de la « bienfaisance chrétienne » (Pineault, 1997 : 85) dès lors que le don charitable se verra idéologiquement autonomisé et sécularisé grâce à sa régulation juridico-politique ; le processus menant à l'émergence de la philanthropie moderne aux États-Unis lors du tournant du XX^{ème} siècle était-il déjà enclenché ?

Ainsi, le premier âge d'or de la philanthropie apparaît avec la naissance du capitalisme vers la fin de la Renaissance, en premier lieu en Angleterre. La transition anglaise du féodalisme au capitalisme s'accompagna en fait d'une transformation non seulement quantitative, mais d'abord et avant tout qualitative du phénomène du don charitable : « *Renaissance philanthropists abandoned the medieval giving of alms to the poor and engaged instead in giving that sought to genuinely change lives.* » (Bishop et Green : 22). Ces riches commerçants ont également entrepris à cette époque d'établir des fondations, ou des « fiducies charitables », grâce à des fonds suffisamment grands pour assurer le financement d'activités de bienfaisance à perpétuité (*ibid.*). On aurait dans ce contexte assisté à l'amorce d'une organisation progressive de la charité alors en explosion ; par exemple, en Angleterre, le Parlement mit en place le *Statute of Charitable Uses of Elizabeth I* en 1601, afin de réguler le droit des activités et des organisations charitables. Il s'agit encore aujourd'hui là du fondement du droit anglais de la charité. Mais devant l'ampleur des bouleversements socioéconomiques et de la croissance démographique de l'Angleterre, l'État

instaura la même année les premières *Poor Laws* modernes fondées sur l'impôt public, que Bishop et Green qualifient de « premier régime providentialiste national au monde » (*ibid.* : 23)⁵⁹.

Il nous apparaît que ce premier âge d'or recouvre des pratiques ne s'étant pas totalement différenciées des œuvres charitables. Sans pouvoir déjà signaler le passage de la charité à la philanthropie, nous proposons donc que le premier âge de la philanthropie se caractérise par l'amorce de l'organisation et de la sécularisation progressives de la charité. L'amorce de ce processus de différenciation entre charité et philanthropie sera grandement dépendante de la Réforme protestante et de la mise en place de la fiscalité publique de l'État absolutiste. Cette extension du pouvoir judiciaire et législatif de l'État absolutiste vers la régulation des dons et de la charité – entre les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles – visait à reconnaître la légitimité publique de la pratique charitable autrefois limitée à la sphère religieuse, tout en agissant sur son statut juridique et donc fiscal. « Cette reconnaissance politique est le fondement de l'immunité fiscale dont jouit encore aujourd'hui le don légitime » (Pineault, 1997 : 84). Bref, l'institutionnalisation politique de la charité correspond à la chute progressive du monopole de l'Église sur les pratiques charitables. *A fortiori*, plusieurs indices nous permettent de conclure que le cas anglais fut particulier dès la fin du XVI^{ème} et le début du XVII^{ème} siècle. On y observe alors l'émergence précoce du capitalisme d'une part, et d'une explosion et d'une organisation hâtive de la charité, d'une « culture de la philanthropie » et d'une prépondérance de la fondation subventionnaire d'autre part. En bout de piste, l'intervention de l'État ne permettrait pas d'expliquer la fin de ce premier âge d'or de la philanthropie. Ce seraient plutôt les nombreuses guerres civiles et religieuses européennes qui, au cours du XVII^{ème} siècle, auraient ralenti le développement du capitalisme et du coup celui de la philanthropie (Bishop et Green, 2008 : 24).

Le second âge d'or de la philanthropie s'ouvre avec le retour de la stabilité dans une Europe pacifiée lors du XVIII^{ème} siècle. L'innovation ayant eu un impact majeur dans le développement de la philanthropie au cours de cette période, et donc dans l'accroissement de l'accumulation du capital, fut l'invention de *société anonyme par actions* («*joint stock company*») en Angleterre, encore une fois au-devant de la mouvance philanthropique. Appliquée au don charitable volontaire en processus de sécularisation, cette nouveauté autorisa la naissance d'une « philanthropie par actions » («*joint stock philanthropy*») mobilisée notamment dans la collecte de fonds destinés à financer de grands hôpitaux londoniens (*ibid.*). Comme le libéralisme classique contestait l'intervention de l'État et le politique en tant que tel et qu'il se méfiait de surcroît des conséquences démographiques et politiques d'une prolifération des classes laborieuses, la philanthropie moderne et sécularisée apparaissait déjà non loin à l'horizon

⁵⁹ Rappelons qu'une analyse non libérale du capitalisme anglais et des *Poor laws* pointe plutôt à la mise en place, avec les *Poor Laws* de 1601 puis avec celles de 1834, non pas d'un régime providentiel mais plutôt d'un système de *disciplinarisation* et de *contrôle* des classes laborieuses, par exemple avec les *poorhouses* et les *workhouses* (cf. Hobsbawm, 1962 ; Polanyi, 1944).

comme une réponse aux conséquences délétères du développement du capitalisme s'inscrivant en compatibilité avec une philosophie individualiste et productiviste. Peut-on entendre sonner le glas de la charité dans le déclin de sa valorisation religieuse, conduisant désormais à considérer « l'aumône comme une prime à la paresse » (Veyne : 1976 : 149) ? C'est effectivement à l'aube de l'intensification inédite de l'industrialisation anglaise et l'expansion de l'industrialisme vers le continent européen que se profilera la fin du deuxième âge d'or de la philanthropie et l'approfondissement de sa différenciation par rapport à la charité.

Nous proposons l'hypothèse voulant qu'il soit possible d'identifier, dans la France du XVIII^{ème} siècle, un concept de philanthropie autonomisé par rapport à la charité chrétienne dans un contexte socio-historique de sécularisation politique et culturelle. Dès le siècle des Lumières, une notion séculière de don privé se développa à proprement dit, alors que des actes charitables répondant à des représentations et à des motivations religieuses persistèrent certes (Cohen, 2003 : 396) ; et la France aurait participé à cette innovation dans un contexte de modernité politico-culturelle s'accompagnant d'une économie non capitaliste. Cette philanthropie française semble répondre d'une notion de progrès précisément politique, scientifique et culturel tandis que l'acception anglo-saxonne du progrès correspond plutôt à la rationalisation économique en général puis au développement industriel et technologique en particulier. Autrement dit, si les motivations et les justifications des philanthropes étaient quasi identiques dans l'Angleterre et la France du XVIII^{ème} siècle, les moyens ou les instruments philanthropiques – soit les mécanismes d'accumulation des richesses et les structures institutionnelles et organisationnelles – divergèrent fortement entre ces sociétés modernes, mais très différentes. Nous avons, de plus, de fortes raisons de signaler que les classes de philanthropes n'étaient pas les mêmes en Angleterre et en France : de riches industriels et financiers dans la première, et des notables aristocratiques et des membres des professions libérales dans la seconde.

L'amorce du troisième âge d'or de la philanthropie répondrait des bouleversements sociaux majeurs causés par l'intensité inédite de l'industrialisation anglaise dans l'histoire de l'humanité : les résultats les plus visibles de cette économie politique industrialiste furent la propagation de nombreuses maladies et un taux de mortalité élevé, particulièrement chez les enfants (Bishop et Green, 2008 : 25). Des classes de nouveaux riches se constituèrent dans ce cadre en profitant notamment de l'invention par James Watt (1736-1819) en 1781 du moteur à vapeur cylindrique à double action, puis de la locomotive à vapeur dont il déposa le brevet en 1784. Bishop et Green (*ibid.*) décrivent clairement le boom du don charitable et philanthropique qui suivit l'industrialisation violente de l'Angleterre : «*By the mid-1880s, the Times of London claimed that the income of the city's charities was greater than the governments of some European countries*». Ce troisième âge d'or de la philanthropie, en Angleterre, se buta en bout de piste à une impasse

tant idéologique que fiscale, et le rôle de l'État fut progressivement reconnu et même souhaité (*ibid.* : 26).

Légitimant les bouleversements sociaux causés par la Révolution industrielle et la constitution corollaire de la classe ouvrière et de la masse des « indigents », la philosophie libérale récupéra aisément la charité chrétienne. Qui plus est, les figures sécularisées du donateur et du bénéficiaire furent établies en fonction de l'architecture idéologique de cette éthique individualiste. C'est le libéralisme utopique des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles qui servit de contenu idéologique au fondement de l'institutionnalisation de la charité moderne organisée conçue comme assise d'un système d'assistance sociale respectant le principe de la responsabilité individuelle. Sur le plan sociopolitique, une telle vision du monde correspondait à la volonté de faciliter le processus de dislocation ou de « modernisation » des formes de solidarités traditionnelles tout en s'inscrivant également plus tard en opposition face à l'institutionnalisation du mode providentialiste de solidarité au tournant du XX^{ème} siècle. Bref, le droit coutumier, religieux et inconditionnel des pauvres à l'accès à l'assistance devait être aboli afin d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes du marché du travail. Les effets délétères de la Révolution industrielle constitueront donc les conditions d'une nécessaire augmentation de l'assistance sociale, laquelle devait être instituée dans le respect du libéralisme : la charité privée était donc toute désignée. Pour assurer cette rationalisation de la charité, les pays industrialisés vécurent un mouvement d'organisation de l'acte charitable dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Majoritairement subventionnaires depuis la Renaissance, les fondations philanthropiques opérantes en sont venues à se distinguer des organisations caritatives, lors du XIX^{ème}, non seulement en raison de leur conformité aux idéaux de la société libérale et industrielle, mais également de leur méthode scientifique : « *a foundation project, can be justified as testing a model of promoting an innovation that can then be adopted elsewhere.* » (Prewitt, 2006 : 370). Si cette tendance scientifique n'apparaît pas encore clairement déployée dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle anglais, on constate que le processus d'organisation de la charité sécularisée et de la philanthropie fut pour sa part bien implanté. Mais les organisations caritatives, les sociétés philanthropiques d'habitation et même les sociétés d'aide mutuelle devront se tourner vers l'État à la fin du XIX^{ème} siècle devant leur incapacité à soulager les maux sociaux et à assurer des réponses minimales aux besoins les plus fondamentaux des classes laborieuses anglaises (Cohen, 2003 : 403).

C'est de l'autre côté de l'Atlantique que le quatrième âge d'or de la philanthropie a pris naissance au tournant du XX^{ème} siècle ; il s'agit *a fortiori* de l'émergence de la philanthropie moderne aux États-Unis. Suite à la Guerre de Sécession, l'exigence d'une consolidation de la société nationale

étatsunienne souleva une prise de conscience de la nécessité de mettre en place un système d'assistance sociale. D'un côté, les institutions charitables à vocation religieuse semblaient dorénavant inefficaces, particulièrement depuis l'ère jacksonienne. Et de l'autre, la volonté d'accélérer la Révolution industrielle et technologique s'intensifiait au sein de nombreuses classes d'entrepreneurs et de capitaines d'industries, lesquelles réclamaient l'instauration de services nationaux d'éducation, de recherche scientifique et technologique, et de médecine. Ainsi, aux États-Unis, la fondation philanthropique moderne constitua une solution permettant de sortir de l'impasse de la nécessité de pousser de l'avant le processus d'industrialisation du capitalisme tout en mettant en place des services d'assistance sociale en respectant toutefois la réticence étatsunienne à fonder l'autorité d'un État central fort (Karl et Katz, 1981).

Deux phénomènes furent à l'origine de la fondation philanthropique moderne et du quatrième âge d'or de la philanthropie, aux États-Unis : la Révolution corporative et l'industrialisation. D'un côté, la « socialisation » du capital à travers l'émergence de la corporation privée à actions échangeables sur les marchés, dans la seconde moitié du XIX^{ème}, signala le passage du capitalisme bourgeois caractérisé par la propriété individuelle et familiale vers le « capitalisme corporatif » au sein duquel on assista à la financiarisation de la structure de propriété : « *Many proud, hardworking manufacturers sold their family legacy for stock certificates and a demotion from owner to manager.* » (Roy, 1997 : 14). De l'autre côté, l'industrialisation rapide des États-Unis permit la constitution de fortunes géantes sur la base d'oligopoles, de monopoles et de cartels (Bishop et Green, 2008 ; Guilhot, 2006; Karl et Katz, 1981 ; Prewitt, 2006). Dans ce contexte de prospérité inédite et d'inégalités croissantes, de grands industriels cherchaient en outre manifestement à protéger leur fortune de l'impôt, tout en contribuant – ou en prétendant contribuer – au « progrès de l'humanité » et au bien-être de leurs semblables (Dowie, 2001). Usant de modalités d'accumulation du capital en opposition directe au principe libérale du libre marché, ces puissants industriels auront droit au titre peu enviable de *baron-voleurs* (voir Josephson, 1934).

L'émergence de la fondation philanthropique moderne aux États-Unis à la fin du XIX^{ème} siècle conduit à asseoir analytiquement la distinction entre la *charité* et la *philanthropie* ; on observa alors la naissance de la philanthropie scientifique (Prewitt, 2006 : 363). On constate que la philanthropie scientifique ne puisse se réduire à une forme flexible de legs à perpétuité, à une professionnalisation permettant l'élaboration stratégique des objectifs et des programmes de l'organisation, et à l'investigation des causes premières. À notre avis, les ramifications sociétales de la philanthropie moderne et scientifique se déployèrent très profondément dans une forme hybride de technocratisme privé proprement étatsunienne. En effet, les premières fondations philanthropiques, celles de Carnegie, Sage et Rockefeller, furent fondées avec pour objectif principal le progrès des savoirs formels et instrumentaux ; autrement dit, les fondations se

révélèrent des acteurs de première ligne dans l'Ère progressiste des États-Unis. Karl et Katz (1981) comprennent ainsi l'institutionnalisation de la fondation dans le premier tiers du XX^{ème} siècle étatsunien en tant que construction d'un « système national privé de réforme sociale ».

Aux côtés des réformistes et des nouvelles classes de professionnels, les philanthropes étaient à même d'influer et parfois de déterminer les programmes gouvernementaux principalement en supportant et en finançant la recherche, orientant du coup l'éventail des options de politiques sociales. Des gens comme Carnegie, Rockefeller et Sage développèrent un solide réseau institutionnalisé entre le gouvernement, les réformistes, les chercheurs, ainsi que leurs propres fondations et les instituts et organisations qu'ils finançaient. Traditionnellement anti-syndicalistes, les Rockefeller et Carnegie occupaient une position relativement paradoxale, que seule leur puissance et leurs richesses autorisaient de défendre. Tout en réclamant l'appui inconditionnel et l'engagement de l'État fédéral à l'endroit de leurs organisations et de leurs projets philanthropiques, ils veillèrent à limiter les interventions de l'État central à l'encontre de leurs intérêts économiques ; par exemple, en témoigne leur opposition aux lois *anti-trusts*. Sans État central fort au tournant du XX^{ème} siècle, les États-Unis se sont tournés vers la philanthropie comme assise du développement de leur infrastructure technocratique. Les fondations philanthropiques furent au centre du roulement d'une élite dirigeante et professionnelle au sein d'un réseau composé de la fondation, de l'université, du gouvernement et de la firme. L'accroissement des activités de recherche en politiques sociales au sein des fondations durant la décennie 1920 – le cas Rockefeller étant sur ce plan exemplaire – posa en ce sens la question épineuse de la proximité entre les sciences sociales et la vie politique.

En quoi la nouvelle économie politique néolibérale et financiarisée constituera-t-elle les assises matérielles et institutionnelles d'un cinquième âge d'or de la philanthropie, que nous voyons depuis quelques décennies poindre sous nos yeux ? Si c'est l'industrialisation monopoliste de la fin du XIX^{ème} siècle qui forma les conditions sociales et matérielles de la philanthropie moderne, la nouvelle philanthropie du tournant du XXI^{ème} siècle repose quant à elle sur la montée en puissance des marchés financiers (Guilhot, 2006 : 13-4). Dans ce contexte, l'innovation majeure dans le champ des mécanismes d'accumulation du capital réside dans la multiplication des marchés financiers et spéculatifs, ainsi que dans la création d'une panoplie de nouveaux titres échangeables. Le cinquième âge d'or de la philanthropie s'ancre dans le cadre de la régulation néolibérale, de la financiarisation et de la globalisation de l'économie. Si ce retour en force contemporain de la philanthropie s'inscrit dans une certaine mesure en continuité avec le quatrième âge d'or – par la réactualisation de la philanthropie scientifique et d'une logique technocratique de partenariat avec l'État, et dans une conformité à la professionnalisation du

champ depuis le début du XX^{ème} siècle –, ce qui le distingue est sans aucun doute sa marchandisation, sa *marchésation* et l'avènement d'une *philanthropie à capital de risque*.

Nous observons quatre tendances caractérisant ce plus récent âge d'or de la philanthropie. Premièrement, certains soutiennent que, durant les années 1980, l'élite philanthropique participa de plus bel à la reproduction culturelle des classes supérieures (Odendahl, 1989). Deuxièmement, on assiste à un renouveau de la philanthropie stratégique permettant de transporter l'effet de levier philanthropique au-delà de la collaboration entre l'État et la philanthropie pour l'inscrire dans le champ d'origine de cette technique : les marchés financiers et spéculatifs. En outre, la nouvelle philanthropie stratégique correspond plus précisément au passage d'une action philanthropique basée sur la stricte intervention vers une approche préventive. Autrement dit, les fondations en sont venues à adhérer à une conception systémique du champ des problèmes auxquels elles s'attaquent, adoptant du coup une attitude proactive et interactive dans l'appréhension des causes premières et délaissant ainsi l'approche traditionnelle davantage réactive et élaborée *a posteriori* (Northcott et Uytterhagen, 2002 : 3-4). Troisièmement, ce renouveau est foncièrement lié à une innovation au cœur du cinquième âge d'or de la philanthropie : la philanthropie à capital de risque. Cette forme de philanthropie constitue en fait un nouveau type d'investissement financier structuré par le secteur des hautes technologies et les marchés financiers dont on vante l'avantage principal : permettre de tirer parti des richesses privées colossales créées très rapidement depuis le milieu de la décennie 1990. Enfin, on constate une mutation communicationnelle et marchande de la philanthropie dans le cadre de la régulation néolibérale (Pineautl, 1997). Ce serait précisément la séparation de la pratique de bienfaisance et de l'activité de sollicitation qui sera la source de l'augmentation rapide du nombre de fondations philanthropiques (*ibid.*).

Ces innovations majeures et très récentes du champ de la philanthropie se condensent sous le concept de *philanthrocapitalisme* (voir Bishop et Green, 2008). Cette idée repose sur un constat pour le moins réducteur : les individus les plus riches de la planète, octroyant des méga-dons correspondant à une portion considérable de leur méga-fortune, sont en mesure de créer des organisations extrêmement puissantes ayant un impact énorme sur les problèmes humains les plus criants. Par exemple, les initiatives passées de Rockefeller et de Carnegie représentent des actions proportionnellement négligeables comparativement au récent don de Warren Buffet à la fondation de l'homme le plus riche du monde, Bill Gates, et de sa femme Melinda. La thèse est aussi simple et elle est analogue au discours de la philanthropie moderne du XX^{ème} siècle, ne dérogeant pas de la philosophie libérale : comme les philanthrocapitalistes possèdent l'aptitude de connaître du succès économique à très grande échelle, ils transposeront aisément leur approche vers l'activité philanthropique et bienfaitrice (*ibid.*). En bout de piste, le

philanthrocapitalisme se présente comme une solution rêvée au retrait de l'État social dans le néolibéralisme.

BIBLIOGRAPHIE

- ABÉLÈS, Marc (2002). *Les nouveaux riches. Un ethnologue dans la Silicon Valley*, Paris, Odile Jacob.
- ALEPIN, Brigitte (2011). *La crise fiscale qui vient*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Partis pris actuels ».
- ANHEIER, Helmut K. (2001). «Foundations in Europe: A comparative perspective», *Civil Society Working Paper*, vol. 18, août 2001.
- ARLETT, Allan (2010). «Canadian foundations», *L'Encyclopédie Canadienne*, disponible en ligne (21 août, 2010) :
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=a1ARTA0003003>.
- ARNOVE, Robert F. [dir.] (1982 [1980]). *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Indiana University Press, Bloomington.
- BERMAN, Edward H. (1982 [1980a]). «Educational colonialism in Africa: the role of American foundations, 1910-1945», in Robert F. Arnove (dir.), *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Indiana University Press, Bloomington, 179-201.
- BERMAN, Edward H. (1982 [1980b]). «The foundations' role in American foreign policy: the case of Africa, post 1945», in Robert F. Arnove (dir.), *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Indiana University Press, Bloomington, 203-231.
- BISHOP, Matthew et Michael GREEN (2008). *Philanthrocapitalism. How the rich can save the world*, New York, Bloomsbury Press.
- BOWER, Brock (2001). *The New Philanthropists and the Emergence of Venture Philanthropy*, Washington DC., Centre for Strategic and International Studies.
- BREMNER, Robert H. (1988 [1960]). *American Philanthropy. Second edition*, Chicago, The University of Chicago Press, coll. «The Chicago History of American Civilization».
- BRUNELLE, Dorval (2003). *Dérive globale*. Montréal, Boréal.
- BULMER, Martin (1995). «Some observations on the history of large philanthropic foundations in Britain and the United States», *Voluntas: International Journal of Voluntary and Non-profit Organizations*, vol. 6, n° 3, 275-291.
- BULMER, Martin et Joan BULMER (1981). «Philanthropy and social science in the 1920s: Beardsley Ruml and the Laura Spelman Rockefeller Memorial, 1922-1929», *Minerva*, vol. 19, n° 3, 347-407.

COHEN, William B. (2008 [2003]). «Epilogue: The European Comparison», in Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie (dir.), *Charity, Philanthropy, and Civility in American History*, New York, Cambridge University Press, 1-21.

COING, Helmut (1981). «Remarks on the history of foundations and their role in the promotion of learning», *Minerva*, vol. 19, n° 2, 271-281.

CROCKER, Ruth (2003). «From gift to foundation: the philanthropic lives of Mrs. Russell Sage», in Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie (dir.), *Charity, Philanthropy, and Civility in American History*, New York, Cambridge University Press, 199-215.

CULLETON COLWELL, Mary Anna (1982 [1980]). «The foundations connections: links among foundations and recipient organizations», in Robert F. Arnove (dir.), *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Bloomington, Indiana University Press, 413-452.

DARKNELL, Frank A. (1982 [1980]). «The Carnegie philanthropy and private corporate influence on higher education», in Robert F. Arnove (dir.), *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Bloomington, Indiana University Press, 385-411.

DOWIE, Mark (2001). *American Foundations. An Investigative History*, Cambridge/London, The MIT Press.

EIKENBERRY, Angela M. (2006). «Philanthropy and Governance», *Administrative Theory and Praxis*, vol. 28, n° 4, décembre 2006, 586-592.

EIKENBERRY, Angela M. et Patricia M. NICKEL (2010). «Towards a critical theory of philanthropy in an era of governance», manuscrit, en ligne (15 août 2010) : <http://www.ipg.vt.edu/Papers/EikenberryNickelASPECT.pdf>, publié sous le titre «Philanthropy in an Era of Global Governance», in R. Taylor (éd.) (2010), *Third Sector Research*, chapitre 19, 269-279.

EWALD, François (1986). *L'État providence*, Paris, Grasset.

FISCHER, Marilyn (1995). «Philanthropy and injustice in Mill and Addams», *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 24, n° 4, hiver 1995, 281-292.

FISHER, Donald (1982 [1980]). «American philanthropy and the social sciences: the reproduction of a conservative ideology», in Robert F. Arnove (dir.), *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Bloomington, Indiana University Press, 233-267.

FISHER, Donald (1983). «The role of philanthropic foundations in the reproduction and production of hegemony: Rockefeller Foundations and the social sciences», *Sociology*, vol. 17, n° 2, 206-233.

FISHER, Donald (1993). *Fundamental development of the social sciences: Rockefeller philanthropy and the United States Social Science Research Council*, Ann Arbor (MI), University of Michigan Press.

FLEISHMAN, Joel L. (2007). *The foundation: A great american secret. How private wealth is changing the world*, New York, Public Affairs.

FONTAN, Jean-Marc, Benoît LÉVESQUE et M. CHARBONNEAU (2011). « Les fondations privées québécoises : un champ de recherche émergent », *Lien social et politiques*, n° 65, 43-64.

FRIEDMAN, Lawrence J. (2008 [2003]). «Philanthropy in American: Historicism and its Discontents», in Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie (dir.), *Charity, Philanthropy, and Civility in American History*, New York, Cambridge University Press, 1-21.

GIOIA, Viantonio (2000). « L'école historique allemande d'économie », dans A. Béraud et G. Faccarello, *Nouvelle histoire de la pensée économique*, t. III, chap. XXIX, Paris, La Découverte, 30 à 73.

GROSS, Robert A. (2008 [2003]). «Giving in America: from Charity to Philanthropy», in Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie (éds) (2008 [2003]), *Charity, Philanthropy, and Civility in American History*, New York, Cambridge University Press, 29-48.

GUILHOT, Nicolas (2006). *Financiers, philanthropes. Sociologie de Wall Street*, Paris, Raisons d'agir/Seuil, coll. « Cours et travaux ».

HOBBSAWM, Eric J., 2002 (1962). *L'ère des révolutions : 1789-1848*, Paris, Hachette.

HOWE, Barbara (1982 [1980]). «The emergence of scientific philanthropy, 1900-1920: origins, issues and outcomes», in Robert F. Arnove (dir.), *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Bloomington, Indiana University Press, 25-53.

JOSEPHSON, Matthew (2011 [1934]). *The Robber Barons. The Great American Capitalists: 1861-1901*, New Brunswick (NJ), Transactions Publishers.

KARL, Barry D. (1997). «Philanthropy and the maintenance of democratic elites», *Minerva*, n° 35, 207-220.

KARL, Barry D. et Stanley N. KATZ (1981). «The American Private Philanthropic Foundation and the Public Sphere: 1890-1930», *Minerva*, vol. 19, n° 2, juin 1981, pp. 236-270.

KARL, Barry D. et Stanley N. KATZ (1987). «Foundations and ruling class elites», *Daedalus. Journal of the American Academy of Arts and Sciences*, n° 116, 1-40.

KOHLER, Robert E. (1991). *Partners in Science: Foundations and Natural Scientists. 1900-1945*, Chicago, University of Chicago Press.

LECHEVALIER, Arnaud (2009). « Assurances sociales : pourquoi Bismarck ne fut jamais bismarckien », *Alternatives Économiques*, n° 285, novembre 2009, 86-87.

LEFRANÇOIS, Maxime (2009). *La financiarisation et la massification de l'épargne : le cas des fonds mutuels canadiens*, mémoire de maîtrise, Département de Sociologie, Université du Québec à Montréal.

LETTS, C., W. RYAN et A. ALLEN (1997). «Virtuous capital: what foundations can learn from venture capitalists», *Harvard Business Review*, vol. 75, n° 2, mars/avril 1997, 36-42.

LEVY, Reynold (1999). «Corporate philanthropy comes of age: its size, its import, its future», in Charles T. Clotfelter et Thomas Ehrlich (dir.), *Philanthropy and the Nonprofit Sector in a Changing America*, Bloomington, Indiana University Press, 99-121.

LOOMIS, Carol J. (2010). «The \$600 billion challenge», *Fortune*, vol. 162, n° 1, juillet 2010, 82-92.

MANY, Annika N. (2009). *Venture philanthropy in 2009: Developments in the field since 'Virtuous Capital'*, mémoire de maîtrise en administration publique, Pace University, Dyson College of Arts & Sciences, août 2009, DigitalCommons@Pace.

MARKS, Russell (1982 [1980]). «Legitimizing industrial capitalism: philanthropy and individual differences», in Robert F. Arno (dir.), *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Bloomington, Indiana University Press, 87-121.

MARTINOIA, Rozenn (2009). « La Chevalerie économique : la moralisation des capitaines d'industrie selon Alfred Marshall (1842-1924) », 4^{ème} congrès du RIODD, *La RSE, une nouvelle régulation du capitalisme ?*, Lille, France, disponible en ligne (28 novembre 2010) : http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/axe_4_martinoia.pdf.

MAUSS, Marcel (2007 [1924-1925]). *Essai sur le don*, Paris, PUF, coll. « Quadrige Grands textes ».

MONTAGNE, Sabine (2006). « Le trust, fondement juridique du capitalisme patrimonial », *Site de l'Association Recherches & Régulation*, document de travail n° 3, disponible en ligne (30 octobre, 2011) : <http://webu2.upmf-grenoble.fr/regulation/wp/index.html>.

NICKEL, Patricia M. et Angela M. EIKENBERRY (2009). «A critique of the discourse of marketized philanthropy», *American Behavioral Scientist*, mars 2009, vol. 52, n° 7, 974-989.

NORTHCOTT, A., et S. UYTTERHAGEN (2002). «Practices and Policies of Private Foundations in Canada», juillet 2002, 20 p., disponible en ligne (21 août, 2010) : <http://www.maxbell.org/sites/default/files/PolPrac.pdf>.

ODENDAHL, Teresa (1989). «The Culture of Elite Philanthropy in the Reagan Years», *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 18, n° 237, 237-248.

OSTROWER, Francie (2006). «Foundation Approaches to Effectiveness: A Typology», *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 35, n° 3, 510-516.

PEARSON, Hilary (2003). «Canadian philanthropy in education: from bricks to cells», *Policy options*, septembre 2003, 37-40, disponible en ligne (21 août 2010) : <http://www.irpp.org/po/archive/sep03/pearson.pdf>.

PINEAULT, Éric (1997). « Le retour de la charité. La solidarité saisie par la main invisible », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 29, 79-101.

POLANYI, Karl (1983 [1944]). *La grande transformation*, Paris, Gallimard.

PORTERFIELD, Amanda (2008 [2003]). «Protestant missionaries: pioneers of American philanthropy», in Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie (dir.), *Charity, Philanthropy, and Civility in American History*, New York, Cambridge University Press, 49-69.

POWELL, Walter W., et Richard STEINBERG (2006). «Introduction», in W.W. Powell et R. Steinberg (dir.), *The Nonprofit Sector: a Research Handbook*, 2^{ème} éd., New Haven/London, Yale University Press, 1-10.

PREWITT, Kenneth (1995). *Social Sciences and Private Philanthropy: the Quest for Social Relevance*, Essays on Philanthropy, n° 15, Bloomington, Indiana University Center on Philanthropy.

PREWITT, Kenneth (2006). «Foundations», in W.W. Powell et R. Steinberg (dir.), *The Nonprofit Sector : a Research Handbook*, 2^{ème} éd., New Haven/London, Yale University Press, 355-377.

RICHARD BROWN, E. (1982 [1980b]). «Rockefeller medicine in China: professionalism and imperialism», in Robert F. Arno (dir.), *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Indiana University Press, Bloomington, 123-145.

ROBBINS, Kevin C. (2006). «The nonprofit sector in historical perspective: traditions of philanthropy in the West», in W.W. Powell et R. Steinberg (dir.), *The Nonprofit Sector: a Research Handbook*, 2^{ème} éd., New Haven/London, Yale University Press, 13-31.

ROY, William. R. (1997). *Socializing Capital. The Rise of the Large Industrial Corporation in America*, Princeton, Princeton University Press.

RUTHERFORD, Malcolm (2010). «Science and social control: the institutionalist movement in American economics, 1918-1947», *Erasmus Journal for Philosophy and Economics*, vol. 3, n° 3, 47-71.

SALAMON, Lester M. (2010). «Utting the civil society sector on the economic map of the world», *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 81, n° 2, 167-210.

SEALANDER, Judith (2008 [2003]). «Curing Evils at their Source: The Arrival of Scientific Giving», in Lawrence J. Friedman et Mark D. McGarvie (dir.) (2008 [2003]), *Charity, Philanthropy, and Civility in American History*, New York, Cambridge University Press, 217-240.

SEYBOLD, Peter J. (1982 [1980]). «The Ford Foundation and the triumph of behavioralism in American political science», in Robert F. Arnove (dir.), *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Bloomington, Indiana University Press, 269-303.

SLAUGHTER, Sheila et Edward T. SILVA (1982 [1980]). «Looking Backwards: How Foundations Formulated Ideology in the Progressive Period», in Robert F. Arnove [dir.], *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Bloomington, Indiana University Press, 55-86.

SWAIGEN, John (1981). *How to Fight for What's Right. The citizen's guide to public interest law*, Toronto, James Lorimer & Company.

VALVERDE, Mariana (1995). « La charité et l'État : un mariage mixte centenaire », *Liens social et Politiques*, n° 33, 27-35.

VEYNE, Paul (1995 [1976]). *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, coll. « Points ».

WEBER, Max (1964 [1905]). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, coll. « Pocket ».

WEISCHADLE, David E. (1982 [1980]). «The Carnegie Corporation and the shaping of American educational policy», in Robert F. Arnove [dir.], *Philanthropy and cultural imperialism. The foundations at home and abroad*, Bloomington, Indiana University Press, 363-383.

WOOD, Ellen M. (1991). *The Pristine Culture of Capitalism. A Historical Essay on Old Regimes and Modern States*, Londres/New York, Verso.

WOOD, Ellen M. (2002 [1999]). *The Origins of Capitalism. A Longer View*, Londres/New York, Verso.

ZINN, Howard (2003 [1980]). *A People History of the United States. 1492-Present*, New York, Harper Collins.